

Conseil communal 10/06/2025

Bonsoir, Est ce que je peux vous demander de prendre vos places s'il vous plaît?
Merci. Nous allons bientôt ouvrir la séance du conseil. De classe.

Nous avons encore besoin.

De conseil.

Tu vas revenir? C'est bien. Salut.

Bonsoir chers collègues, Mesdames et Messieurs. Donc nous allons ouvrir la séance du Conseil communal extraordinaire avec les points d'actualité. Alors nous allons commencer par la question d'actualité de Monsieur Mélisse et Monsieur Monsieur Wasabi. Écoutez. J'ai ici. Madame Garcia Fernandez va donc nous présenter la question d'actualité. À vous, Madame.

Monsieur.

Le micro. Voilà. Merci, Monsieur le président. Je vais m'adresser au collègue, mais particulièrement à Monsieur l'échevin des sports. Donc, à partir du 1^{er} juillet prochain, le rythme tel que nous le connaissons disparaîtra. Il sera remplacé par le Daring Brussels. C'est une décision qui semble avoir été prise de manière unilatérale par le propriétaire, John Stor. Alors, vous savez aussi bien que moi. Dans votre communiqué d'ailleurs, vous le dites que ce changement de nom, de logo, de matricule, c'est toute l'identité d'un club qui a été effacé. La direction parle désormais d'ambitions 2025, de création d'une marque forte et d'un projet à visibilité internationale. Il parle d'entrer en Bourse et là, j'ai beaucoup pensé au premier échevin, Monsieur De Block, qui a beaucoup milité pour la taxation des riches et contre les multinationales. Un repositionnement commercial qui a l'air complètement assumé, qui s'appuie néanmoins toujours sur des infrastructures qui appartiennent à la commune et qui sont donc financées par tous les Molenbeekoïses. Monsieur l'échevin, mes questions sont les suivantes J'aimerais savoir quels loyers, le club. Enfin, quel loyer est payé actuellement pour le stade et pour les infrastructures communales. J'aimerais savoir aussi si la décision que vous semblez vouloir prendre dans votre communiqué de presse, je m'adresse aussi au bourgmestre. C'est quand même une décision très lourde. Alors j'aimerais savoir pourquoi elle n'a pas été soumise à l'ensemble du conseil. Toujours dans le cadre de cette rupture unilatérale par la commune éventuellement. Est ce que vous n'avez pas peur que cela nuise à l'image de la commune, de la jeunesse locale et à l'investissement des supporters? J'aimerais savoir si vous pouvez nous produire l'analyse d'impact de cette résiliation d'un point de vue social, économique et sportif. Et j'aimerais savoir aussi, Monsieur l'échevin, qu'est ce que vous avez prévu comme alternative, si toutefois vous deviez résilier de manière unilatérale cette convention en termes de solutions pour les jeunes, pour les écoles de sport et pour les emplois autour du club. Je vous remercie pour vos réponses.

Merci madame Garcia Fernandez. Monsieur Fonction.

Madame la Conseillère, merci pour vos questions. Comme vous avez pu le lire dans notre communiqué de presse, nous n'avons pas été concernés concernant cette décision alors que clairement, dans notre convention avec ce club, il est prévu que pour tout événement important, nous soyons concertés. Donc ce n'est pas rien de devoir changer de nom et en fait c'est une mise à disposition. Donc ce n'est pas nous qui l'avons négocié, c'était depuis le collège de 2012 2018 que cette que cette

convention a été rédigée et qui prévoyait justement une mise à disposition des infrastructures selon certaines conditions, dont notamment le déploiement des activités de ce club, mais aussi le développement des activités du Roi et des académies. L'École des jeunes choses qui est très importante pour nous puisqu'elle concerne nos jeunes, les Molenbeekois. Et sous ces conditions, il était prévu que justement le club puisse déployer ses activités. Mais il était aussi prévu que pour tous ces événements, comme je vous l'ai dit, il était. Le club devait nous concerter et devait à chaque fois donc revenir vers nous. Malheureusement, nous avons appris cela par voie de presse. Nous n'avons eu aucune communication de la part de ce club. Et donc nous, nous avons, nous nous référons à notre convention qui dit que qui stipule que lorsque nous n'avons la confiance envers les dirigeants est altérée? Eh bien, nous avons le droit, en tant que commune, de les expulser sans préavis. Maintenant, il est vrai que nous, on veut que l'aventure continue, tant pour le club que pour les jeunes. Et nous demandons à ce que les dirigeants prennent langue avec la commune pour pour en tout cas discuter de leur vision d'avenir. Nous, on considère que ce n'est pas simplement une belle opération, une belle opération financière que ce club doit, doit pouvoir réaliser. C'était une opération win win, win win pour la commune pour le développement d'une activité sportive sur ce site. Le win aussi pour par rapport au club qui déploie ses activités, le win pour nos jeunes qui ont une activité sportive et une école, une école de jeunes dans cette matière là. Donc à partir du moment où il a été décidé de manière unilatérale de changer le nom, il y a quelque chose qui, dans tout cet équilibre, s'est subitement fait, a été subitement mis à mal. Et donc nous, on doit rétablir l'équilibre. Donc il faut que le club, déjà, nous informe officiellement de l'heure de leur décision et en tout cas qu'il y ait une concertation avec les autorités pour pour arriver à ce que ces activités continuent et que nous puissions continuer l'aventure avec un club qui est en fait historiquement liée à notre commune. Nous ne voulons pas qu'il y ait en fait une insulte qui soit faite à Molenbeek, parce que quand il le dit, je ne sais pas maintenant si c'est exactement les termes qui ont été repris par les dirigeants, mais en tout cas ils ont circulé. Le fait de dire que Molenbeek nuit à l'image. Mais ça, c'est quelque chose qui est complètement inadmissible. Et donc nous, nous ne voulons pas que notre image soit altérée. Nous ne voulons pas que notre population soit stigmatisée. Nous ne voulons pas que nos jeunes restent dans cette activité et que les supporters historiques de cette de ce club de sport puissent continuer à vibrer à chaque fois qu'il y a un match et et donc nous voulons rétablir tout ça. Et ça, ça doit se faire obligatoirement via une concertation que nous attendons. Et donc jusque là maintenant, je ne sais pas vous dire plus par rapport à ça, mais en tout cas on est très, très vigilants et on sera très, très, très vigilants par rapport à cet aspect là, parce que pour nous, il est inadmissible que l'on puisse comme ça mettre directement en pâture en fait l'image de notre commune et l'image et la dignité de nos habitants et de nos supporters. Voilà.

Merci Monsieur le Bourgmestre. Madame Garcia.

Merci Monsieur le Bourgmestre, pour cette réponse très complète et très et très claire. Néanmoins, j'avais posé la question de savoir quel était le montant du loyer, mais vous pouvez me l'envoyer par écrit et j'aimerais savoir si tous les conseillers pourraient obtenir une copie de la convention, s'il vous plaît? Merci.

Merci. Alors. Le deuxième question d'actualité pour madame Sagan. Il s'agit donc de violences policières contre des manifestants réunis en hommage au petit Fabian écrasé par une voiture de police.

Il y a 20. Ans. Tel. Un policier. En état policier. Votre paperasserie en continu. Impacte Is that is in. The bonne vie and the Spiritains. Amnesty International, vol.

Impact projectile au sol en interne permanente et en organisation. En. Direct et individuels. d'Urgence. En situation extrême. Volatilité. Is in the standard. Notre zone de police dispose de plusieurs fusils FN 303 ou d'armes similaires. Quelle est la politique concernant leur utilisation? pourquoi on a décidé d'utiliser des balles au Bismuth dans ce contexte. Quelle menace concrète et immédiate justifier cette décision? L'intervention est elle proportionnelle et absolument nécessaire? Et comment cette évaluation est elle menée de manière indépendante? Est ce qu'un avertissement préalable a été donné qu'on allait utiliser ces balles conformément aux recommandations de la justice internationale et d'autres organisations de défense des droits humains? Combien d'enfants se trouvaient encore à ce moment là dans ou à proximité de la plaine de Jeux? La police est elle consciente du risque que l'utilisation de telles armes à cet endroit comporte? Quelles sont les conséquences qui y sont liées, tant au niveau politique que en ce qui concerne d'éventuelles responsabilités? Pour finir, il est extrêmement triste que cela se produise au lendemain de la poursuite policière mortelle au cours de laquelle Fabian a perdu la vie. Là aussi, des agents de la zone de police Ouest ont été impliqués et dans ce cas, c'était un usage de force totalement disproportionnée. Nous demandons des réponses claires et transparentes ainsi qu'un débat sociétal et politique sérieux sur la violence exercée par la police dans nos quartiers molenbeekois. Nous comprenons que la police a une tâche incroyablement difficile, mais il est grand temps de réfléchir à la manière de garantir la sécurité de tous les citoyens et en particulier celle de nos enfants. Je vous remercie.

Madame la conseillère. Concernant toutes ces questions, je pense que vous pouvez comprendre que ce n'est pas ici, au Conseil communal, que nous pouvons donner des réponses. Nous, nous pouvons juste nous émouvoir de la situation de ce drame qui s'est déroulé, de présenter encore une fois toutes nos condoléances à la famille pour la perte de leurs enfants et à tous les proches. Mais comme vous avez dit, au delà de l'émotion, c'est une action politique qui doit être menée. Mais par rapport à cela, ce n'est pas le lieu pour le faire puisqu'il y a le conseil de police qui est plus adapté. Nous mêmes, moi, en tant que bourgmestre faisant fonction, je fais aussi partie de la zone du collège de police, là où on va aller discuter. Et cette discussion n'a pas encore eu lieu puisque nous n'avons pas eu un collège de police où nous allons discuter de toutes ces questions là et demander tous les éclaircissements par rapport et à l'incident, au tragique incident, mais également à l'utilisation des balles FN zéro 33 ou comment on les appelle. Et donc malheureusement, je ne pourrais pas vous donner de réponse aujourd'hui.

Merci, Monsieur le bourgmestre.

Il y a une vingtaine. De policiers. Techniques spécifiques. Des policiers. Des hommes politiques. Des policiers techniques et des policiers. In the. Van Policy. The Extreme. Le policier Excellent. Ministère dans un contexte policier proactif. N'a. Aucun. Le bourgmestre. J'aime ta ville quatorze. And the world shops Date des années 90 In. The City nous.

Le savons. Nous allons. Maintenant aux interpellations et questions orales. Ecolo. Molenbeek. Accès. Au second.

Plan Molenbeek travaille actuellement en tant que dernière. La dernière des 19 communes bruxelloises a un plan action climat. Mais mieux vaut tard que jamais. Car l'urgence est là réduire nos émissions, surtout en ville, liées aux transports et au chauffage, c'est une nécessité. Et face aux effets déjà visibles de la crise climatique, surtout dans nos quartiers densément peuplés, il faut se préparer sérieusement. À Molenbeek. Local Energy Maroc. Beautiful Stimuler. L'emploi Flexibilité en ce.

Moment en levant un. Automatisation mutant Est ce qu'il y a une analyse de départ avec des chiffres sur les émissions de gaz à effet de serre à Molenbeek? Quel soutien la commune a-t-elle reçue de la région pour développer ce plan? Il y a eu des ateliers participatifs pour co-construire ce plan. Est ce qu'il y aura encore d'autres moments de participation prévue? Quand le plan sera-t-il finalement prêt? Qui en assure actuellement le pilotage et qui le mettra en œuvre concrètement? Quel budget est prévu pour la mise en œuvre de ce plan? Le plan prendra-t-il en compte les inégalités sociales comme on fait pour le plan action climat forêt? Comment la commune compte-t-elle soutenir concrètement les communautés énergétiques? Qu'en est-il prévu en termes de verdissement et d'infrastructures cyclables dans la rue? Et finalement, concernant l'énergie, avec les salutations d'un de nos collègues de Ecolo. Il paraît que si Belga propose depuis plusieurs années un accompagnement pour améliorer l'efficacité énergétique en accompagnement gratuit, ce qui est également important pour le budget communal. Est ce que Molenbeek compte finalement utiliser ce soutien? Merci.

Madame Dostie.

Merci, Madame, pour votre question ainsi que pour votre patience. Voici les éléments de réponse que je.

Peux vous donner à l'heure actuelle. En ce qui concerne le plan d'action climat. La commune de Molenbeek est en effet en retard, mais au même stade que d'autres communes comme Ganshoren, et le fait d'être parmi les derniers nous a par ailleurs permis de nous inspirer des plans d'action, des plans d'action climat des autres communes afin d'enrichir le notre pour élaborer le Plan d'action climat. L'Administration a réalisé plusieurs démarches. D'abord, réaliser un plan de ses propres émissions de gaz à effet de serre, puis collaborer. Est ce que vous pouvez? Pardon, je vous entends et ça me perturbe. Voilà. Donc premièrement, réaliser un plan de. C. Un bilan de ses propres émissions de gaz à effet de serre, puis collaborer avec l'ULB pour avoir un rapport qui inclut les risques et vulnérabilité du territoire, comme le risque d'inondation par exemple. Organiser de nombreux ateliers participatifs. De ces ateliers sont ressortis plus de 350 idées qui doivent maintenant être organisées, détaillées pour une lecture plus facile. Et toutes les actions et objectifs figurant dans ce futur plan d'action ont été produits de manière participative lors de ces ateliers. Le plan est aujourd'hui en phase de finalisation, donc de nouveaux ateliers ne sont pas prévus. Cependant, cela sera certainement envisagé pour sa mise en œuvre et la coordonnatrice du plan reste par ailleurs en contact régulier avec divers acteurs du territoire depuis ces ateliers. Un formulaire en ligne a d'ailleurs été envoyé à de nombreuses associations et acteurs de Molenbeek pour qu'ils puissent participer digitalement. Les rencontres bilatérales continuent également de se tenir. Ainsi, le format participatif se poursuit et se poursuivra toujours, y compris avec les services de l'administration. L'objectif est que le plan soit soutenu et porté par l'ensemble de l'administration et bénéficie d'un soutien local et significatif. Donc tout est fait pour aller dans ce sens et nous sommes ouverts à toute suggestion, idée qui pourrait enrichir ce plan qui ne sera jamais figé mais qui sera en constante évolution aussi selon les réalités du terrain. Je peux également vous dire que la justice sociale et climatique sont deux thématiques étroitement liées ont été les axes centraux lors de l'élaboration de ce plan. Le plan d'action climat finalisé sera proposé à ce conseil communal en octobre, Normalement, à la suite de quoi tous les documents relatifs à son élaboration seront rendus publics. En attendant, ils peuvent être consultés sur demande au service du développement durable. En ce qui concerne le soutien de la région, la commune a reçu en 2023 un subside de 150 000 € afin d'engager une personne en charge de la coordination du plan, et ce subside a été renouvelé cette année pour deux ans supplémentaires jusqu'à juillet

2027. En ce qui concerne les communautés d'énergies renouvelables, permettez moi d'abord de clarifier de quoi on parle pour le citoyen citoyen qui nous écoute. Une communauté d'énergie, c'est donc quand des habitants, des associations et des petites entreprises s'unissent pour produire et utiliser ensemble de l'électricité verte, par exemple avec des panneaux solaires, ils partagent l'énergie entre eux, ça coûte moins cher et c'est bon pour la planète, vu que cela nous semble intéressant comme démarche. Depuis quelques semaines, le service explore activement la possibilité de développer des communautés d'énergies renouvelables sur son territoire. Et ça se trouve d'ailleurs dans le futur plan d'action qui vous sera présenté en octobre. Par rapport à Si Belga, la commune de Molenbeek collabore avec avec eux pour améliorer l'efficacité énergétique de ces bâtiments. Cette collaboration se traduit notamment par l'utilisation de l'outil informatique de comptabilité énergétique Clic scan qui permet un suivi des consommations et facilite l'identification des actions à prendre. Plusieurs bâtiments communaux sont par ailleurs équipés de systèmes de data logging installés en partenariat avec Belga, permettant une collecte en temps réel des données de consommation d'énergie. La commune participe également à la centrale d'achat d'énergie gérée par le gaz, qui lui permet de bénéficier de conditions tarifaires avantageuses et d'un accompagnement adapté. Concernant je ne me souviens plus la la. En tout cas c'était dans la version écrite. Mais je sais plus si tu as redis oralement aussi la question sur la.

Oui.

D'accord, j'étais plus sûr de l'avoir entendu, mais en tout cas c'était dans la version écrite. Et donc il y a les travaux en cours. C'est un réaménagement, c'est pas un réaménagement prévu par la commune, mais c'est une intervention menée par Viva Coa. Voilà, j'ai pas plus d'informations à ce sujet, donc n'hésitez pas à revenir vers moi. Question écrite si vous souhaitez avoir des précisions concernant certains aspects. En tout cas, on aura l'occasion d'en discuter en octobre lors de la présentation du plan. Je vous remercie.

Merci. Madame Dostie, 25 ans.

On réalise que ce n'est pas à cause de vous qu'il y a un tel retard sur ce plan d'action. On réalise que c'est un désinvestissement dans le sujet depuis un bout de temps. Mais on est contente que maintenant c'est prise en main. On s'est réjoui de la façon participative de travailler là dessus. C'est très très bien. Je pense aussi, une fois qu'on est dans la partie mise en œuvre, ça sera très, très bien de continuer avec cette approche afin de faire en sorte que c'est vraiment soutenu par le plus que possible des gens. J'aurais juste quelques questions. En effet, si une version écrite de votre réponse maintenant existe, ça serait bien comme ça je peux me lancer là dessus. Je pense que des éléments maintenant de dire voilà, c'est refait par Viva quoi? Je comprends. Mais pour le citoyen molenbeekois? Eux, ils s'en foutent. Ils voient que cette école, cette rue est complètement refait. Ils voient qu'il y a deux écoles pour l'instant qui Ça se retrouve là bas plus une crèche. Ils se disent est ce que c'est pas le moment d'installer un arbre? Parce que pour l'instant il n'y a aucun arbre dans cette rue, la partie basse et finalement aussi en terme de budget, c'est quand même vraiment chouette de voir qu'il y avait cette subside de 150 000 € par an. Je pense qu'il sera utile d'avoir un éclairage sur comment ça a été utilisé vraiment en termes de la préparation. Mais aussi, ce qui est surtout intéressant, c'est de voir après quel budget sera donné. Une fois octobre arrive, on reçoit le plan et pour voir si possible dans les faits pour le réaliser en sachant très bien que le budget molenbeekois, c'est un défi. Mais voilà, malheureusement, voilà pour Molenbeek, c'est une priorité. Ça doit être une priorité, surtout dans les zones de Molenbeek où il va faire extrêmement chaud très prochainement. Merci beaucoup.

Un. Point deux donc motion déposée par Mr Rachid Madoui, conseiller communal de TF1, pour limiter la durée des séances du Conseil communal de Molenbeek à 0 h.
Mr.

Merci Monsieur le Président. Je vais vous éviter la lecture. Donc on passe directement au vote si vous voulez. On va perdre du temps.

Donc je vais donner la parole à Mr De Block qui devrait réagir par rapport à ça.

Normalement c'était à qui allait.

Répondre, mais.

Donc on va pas soutenir la motion pour pour trois raisons. Donc je pense que l'intention ou le souci est correcte. On doit arrêter le conseil qui dépasse et qui dure trop longtemps. Ça je pense que tout le monde est d'accord là dessus. Par contre, il y a eu trois réunions dues à lui ou je pense, des représentants du TFA étaient présents. Je pense qu'il fallait plutôt s'exprimer là dessus à ce moment là. Deux On ne veut pas se figer à un règlement. 0 h, c'est d'office 0 h. Parfois, il y a peut être encore un point ou deux. Vous voyez que parfois, le huis clos est très proche de 0 h. C'est des points très importants et donc on préfère ne pas s'engager pour 20 minutes. De reconvoquer peut être un nouveau conseil de vous demander dans dans vos sites, dans les articles de décider par exemple article deux que les points non traités à 0 h seront automatiquement transformés en réponse écrite. En fait, la tutelle nous a dit dans la discussion du règlement d'ordre intérieur que c'était interdit. Ça a été discuté Discuter, entre autres, pendant les réunions sur le bruit. On ne peut pas, nous ou on ne peut pas décider. Ni dans un bruit, ni automatiser la transformation d'interpellation de motion dans des réponses écrites. Puis l'article trois que l'ordre du jour a en priorité les questions et interpellations des groupes de l'opposition. Vous comprenez évidemment que l'administration a besoin de fonctionner avec toute une série de décisions parfois importantes. Je parle des des embauches, des règlements qui sont votés, des attributions des décisions des marchés publics. Donc, la loi prévoit que, globalement et notre ROI aussi. Donc il y a le point ajourné par le collège. Et puis à cela sont rajoutés les points déconseillés. On voudrait en fait garder cet ordre là. Donc ça c'est les quelques raisons pourquoi on pense que c'est mieux d'en attendre l'engagement qu'on s'est tous pris, tous pris dans les discussions autour du rugby. Je pense qu'on a demandé une évaluation. Cette évaluation, cet engagement qui est dans le roi d'ailleurs, où on dit attendons un an pour évaluer vraiment un ensemble de remarques à faire sur le roi avant de maintenant, par motion interposée, de corriger une ou deux choses. Donc voilà la raison pourquoi on pense qu'aujourd'hui l'intention est bonne et on essaie de faire respecter. 0 h Je pense que vous avez vu que le roi donc on n'a pas dépassé ou plus dépassé le 0 h de très loin. Donc on ne va pas soutenir cette motion là pour ces raisons là.

Un Merci Monsieur De Block. A vous Monsieur Badawi. D'abord Monsieur Rachid Badawi, parce que ça, désolé, Ok. Ah oui, voilà. Maintenant, les lumières reviennent, les lumières reviennent. D'accord. Alors d'accord. Donc non, c'est pas grave. Donc, Monsieur Didi, allez y! Non parce que vous avez disparu.

Merci, Monsieur le Président.

C'est pas grave, c'est comme les sapins de Noël. Je pense que cette motion, effectivement, est très intéressante. Et j'entends bien Monsieur De Block répondre

au nom de l'ensemble du groupe en disant que voilà, c'est une question d'organisation, on ne peut pas tout transformer. Bien entendu que c'est l'interpellant qui est en droit de demander de transformer son interpellation en question écrite éventuellement. Par contre, ce qui serait important, c'est de respecter les temps de parole. Parce que si on respecte les temps de parole, on va pouvoir voir beaucoup plus de points. On va pouvoir arriver à 0 h à avoir vu beaucoup de choses, beaucoup de choses. Mais lorsqu'on donne un temps de parole X plus deux plus trois et puis ensuite x plus quatre plus cinq et ainsi de suite. Mais effectivement, on n'est plus du tout dans le délai. Alors, comme je vous l'ai déjà dit, Monsieur Deloche, vous le savez, je vous en ai, on en a parlé. Je vais vous soumettre un érudit où j'ai amené des corrections de forme et non pas de fond, mais de forme. Comme ça on peut mettre quelque chose en ligne, mais il y a vraiment lieu d'appliquer sur Hérouville, puisqu'on l'a fait, on l'a signé, nous l'avons rédigé ensemble avec votre appui. Il faut, il faut l'appliquer et en l'appliquant, eh bien, je pense qu'on verra beaucoup plus de choses qu'aujourd'hui où on fait un petit peu du tout et du n'importe quoi. Donc voilà, merci beaucoup.

Monsieur Mélisse, Monsieur.

Merci, Monsieur le Président.

Je remercie.

À M. Aussi avoir déposé.

Cette.

Motion.

Pour ce conseil communal. Effectivement, il a raison au fond, je dirais pas dans les décideurs en tout cas, surtout sur le point deux. Évidemment, il a raison parce que les conseils communaux qui durent après 0 h déjà un on n'a plus l'attention nécessaire parce qu'on est fatigué. À la limite, le Monsieur le Président, il a la chance de pouvoir avoir un vice président pour pouvoir le remplacer. Mais nous, des conseillers communaux, un suppléant, Pardon, mais nous, les conseillers communaux, nous n'avons pas de suppléant pour nous faire remplacer. Donc avoir autant d'attention pendant autant de temps, même avec quelques interruptions, c'est difficile. Première chose. Deuxièmement, le temps de parole, comme dit Monsieur 12 h. En fait, on doit, on a accepté que nous, on diminue notre temps de parole en tant que l'opposition aussi pour le collège. Mais dernier conseil communal, on a remarqué qu'il y a eu quand même pas mal de dépassements. Donc même si les sujets sont tous importants, je crois qu'il faudra revenir dans le cadre qu'on a décidé qu'il faut le faire appliquer. Je dirais les règles. Je ne suis pas cinq secondes près, mais quand il y a un dépassement de quinze minutes, ça devient important. Évidemment, les questions. En tout cas, en tant que écolo, on n'est pas d'accord que les questions, les interpellations deviennent des questions écrites automatiquement. Mais comme dit M. De Block, de toute façon, ce n'est pas dans la c'est pas légal. Mais par contre. Merci aussi à Monsieur De Block d'avoir rappelé qu'on a quand même une révision qui va être fait au bout de deux ans. Mais par contre on avait décidé aussi quand on avait écrit cet ensemble et je vous remercie pour cette démarche qu'il y aura un agenda qui sera effectivement communiqué sur un an au moins, sur l'ensemble des dates des conseils communaux et des sections réunies. Donc à ce jour, nous ne les avons toujours pas. Donc ce sera quand même intéressant qu'à un moment donné qu'on puisse aussi savoir quelle est la date de cette révision de ces trucs comme ça.

On peut aussi, nous, à chaque conseil communautaire, avoir de prendre quelques petites notes et de pouvoir nous organiser pour cette révision. Merci.

Merci Mr Mr Rachid Madoui.

Merci Mr le Président. Donc je reviens vers vous Mr DEBLOQUE. Donc c'est beau de dire que au nom du.

Groupe vous n'allez.

Pas.

La soutenir mais vous auriez pu les amender si vous auriez voulu avancer dans le même sens. Les amendements sont fait pour ça. Concernant le point deux, ça reste toujours à l'appréciation des conseillers, donc si nous on décide de les reporter, on peut les reporter. Et concernant le fait que pendant le conseil, on ne vous a pas parlé, Donc monsieur, je le cite comme ça il pourra répondre avait dit qu'il voulait que ça soit limité dans le temps. Donc c'est vous qui n'avez pas voulu. Mais maintenant que j'ai cité, il va vous le rappeler. Et donc voilà. Donc je reprendrai après. Monsieur.

Oui, Monsieur.

Je vous remercie, Monsieur le Président. Je remercie, euh mon collègue, Monsieur. Donc, je reviens sur ses propos. Il est exact que, durant notre réunion où ce qu'on peut appeler une réunion, parce que pour moi, c'était une mascarade, on ne nous a pas écoutés à aucun moment. J'ai proposé de limiter les conseils dans le temps ou au niveau des points et on m'a dit et c'est vous qui me l'avez dit, Monsieur débloque. Oui, mais alors on peut décider de mettre que 20 points par conseil. Et aujourd'hui on revient avec cette excuse là, mais l'excuse elle n'est pas valable. Vous auriez pu trouver d'autres excuses pour ne pas nous soutenir ou alors simplement dire que vous ne tenez pas l'opposition, mais nous sortir ça comme excuse. Je suis désolé mais c'est pas valable. J'ai dit je vous remercie.

Merci, monsieur.

Le Président.

Nous passons au vote.

J'ai eu le dernier mot.

Allez y.

Ce qui est logique, Monsieur le Président. Vous voulez que je vous.

Cite comme ça vous répondez aussi. La parole, La parole, L'opposition d'abord. Allez y! Voilà!

Non, je vais juste appeler les conseillers communaux à prendre leurs responsabilités. Voilà, ici, moi je mets à la place de mamans qui ont des enfants qui veulent rentrer plus tôt. Voilà, ici même si si on aurait voulu qu'on passe au vote secret parce que voilà, il y a des gens qui veulent voter mais qui ne peuvent pas, parce que voilà, ils sont ils se sentent opprimés par les dirigeants de la majorité. Voilà, il faudrait penser un peu aux mères de famille, Au papa solo aussi, qui vient de rentrer plus tard. Plus tôt. Merci.

Alors nous passons au vote. Je n'ai pas le tableau des résultats, mais sinon je.

Maintenant Oui.

Maintenant Oui, maintenant oui. Voilà. Donc. Alors, il y a 29. Présent Présents treize Oui seize Non 29 votants. Merci. Le point suivant. Ça concerne donc l'interpellation déposée par Mr Mohamed Arabi, Conseil communautaire concernant les violences survenues à Molenbeek le dimanche 4 mai 2021. Mr Arabi, juste une suggestion comme le point a déjà été traité, il y avait même une interpellation citoyenne qui avait été présentée. Est ce que vous voulez tout de même maintenir votre interpellation?

Merci. Je vais devoir retirer l'interpellation. Vu. Vous avez.

Été plus rapide.

Vous avez expliqué ce qui s'est passé, donc je la retire pour ces raisons là. Ce qui est l'interpellation citoyenne. Et on a déjà eu des informations. Donc ça ne sert à rien de répéter en deux fois ou trois fois.

Merci beaucoup, Monsieur Arabie, pour votre compréhension, Monsieur. La même question pour vous, la même suggestion pour vous, s'il vous plaît. Pardon? D'accord. Donc Monsieur maintient son interpellation à vous.

Merci, Monsieur le président. Si j'ai maintenu effectivement mon interpellation, ce n'est pas par rapport à des réponses qui ont été données par rapport aux événements de quatre, mais dans l'immédiat. Mais je vais plutôt rebondir dans mon interpellation. Il y a aussi des points qui intervenaient sur les questions Enfin qui demande en tout cas des questions sur la suite. Et je pense qu'on est ici dans une période après le 4 mai, parce que j'ai lu aussi effectivement dans la presse qu'il y a la justice continue à faire son travail. Il y a plusieurs personnes qui ont déjà interpellé, donc la justice continue de faire son travail. Mais moi je voudrais juste savoir premièrement, comment le collège compte t il mettre en place? Peut être qu'il a déjà mis en place un soutien psychologique pour les habitants qui ont subi ces agressions et ensuite toutes les personnes habitant dans ce quartier. Est ce que vous avez déjà pu faire vraiment quelque chose pour ces personnes? Ce soutien pourra t il être également élargi aux jeunes de nos quartiers? Comment Cette question peut être abordée effectivement dans les écoles, dans les maisons de jeunes ou dans d'autres structures? Et bien je vais faire aussi un peu le lien, je pense, avec ma collègue madame Sagot qui vient de parler aussi sur un point tout à l'heure. Je ne rentre pas là dedans parce que vous avez dit que cette question là, effectivement, ça peut être abordé, ça doit être abordé au conseil de police. En partie d'accord. Mais en même temps, c'est une question aussi qui va revenir souvent parce que, à l'heure actuelle, pas un seul jour. Vous ouvrez les journaux, vous ouvrez les médias, il n'y a pas un jour on en parle pas de la police et les relations qu'il y a entre les habitants.

Et.

La police. Je pense que les Molenbeekoïses, ils ont effectivement envie d'être protégés par la police. Ils ont envie de travailler avec la police et pas contre. Donc je pense que cette question là est hyper important. Ce qui va se passer demain dans les rues, ce qui va se passer avec les jeunes, comment ils perçoivent vraiment ces événements là. Et donc là, il faut absolument un suivi, effectivement, ici, je dirais même que, dans les écoles, vu qu'évidemment on en a parlé par exemple, je fais un peu le lien avec Fabian qui est malheureusement décédé, mais aussi on va même

jusque dans les écoles primaires. Comment faire effectivement le suivi de tout ça? Je réfléchis à haute voix. Par exemple, ici, on dit qu'on ne peut pas aborder ces questions là parce que c'est technique. Sur certaines questions concernant la police, je dirais pourquoi pas faire effectivement une section réunie de manière. N'oublions pas que c'est quand même en huis clos, rencontrer les conseillers communaux parce que nous, nous ne sommes pas tous au conseil de police, faire rencontrer les conseillers communaux et la police. Il y a quelques représentants de la police, pourquoi pas? Ou bien faire des lieux de rencontre, des rencontres avec la police sur ces questions là, avec les jeunes, évidemment, il faut travailler au dessus parce que franchement, si les habitants et la police ne se rencontrent pas, ne se parlent pas, c'est compliqué. Alors par la suite, évidemment, c'est une question de dégâts. Comment les dégâts physiques seront dédommager? Qui payera les dégâts survenus dans le commerce de bricolage et les véhicules de certains citoyens et citoyennes? Je pense que vous avez sûrement des réponses à ça. Et je voudrais terminer aussi que Ces questions qui. Sur la suite du quatre. Mais je voudrais aussi vous rappeler que c'est aussi une question de responsabilité collective. Ce n'est pas que la commune, c'est pas que la police. On vit dans une, dans un moment de notre vie. Cette question de stigmatisation des monuments aux monuments, c'est tous les jours dans les journaux. Effectivement, on est tous stigmatisés à l'échelle nationale, autant par les hommes et les femmes politiques et aussi par les médias. Il s'agit vraiment d'une responsabilité collective et chacun doit être conscient des dangers de ses propos tenus à l'égard de toute une population qui vit, qui travaille comme tout le monde. Chaque mot qu'il stigmatise, c'est un argument de plus pour les membres des groupes d'extrême droite et de la droite extrême. Merci.

Merci, Monsieur. Monsieur le Bourgmestre.

Et Monsieur le Conseiller. Donc, comme vous le savez, nous avons voté une motion Qui fait de Molenbeek une commune antifasciste. Je pense que dans cette motion, il y a déjà beaucoup d'éléments qui peuvent être mis à profit pour justement lancer une action importante, comme vous l'avez dit, au niveau des écoles, etc. Mais je voulais quand même souligner que aussi, au niveau de la police, il y a tout un département qui travaille en fait en lien avec les jeunes, et nous avons d'ailleurs accueilli ici, au niveau au niveau de la maison communale, un de ces moments là, privilégiés, où en fait des jeunes rencontrent des policiers dans le cadre de joutes verbales. Je pense que c'est des exemples pareils. Je pense aussi qu'il y a aussi lors de certains événements, il y a aussi la la police qui fait aussi des activités, notamment par exemple dans le cadre de la journée sans voiture, où il y a aussi des activités qui sont organisées avec la participation de la police en direction des jeunes et de la population. Ces moments là qu'il faut vraiment mettre en avant. Je pense que aussi le problème n'est pas vraiment dans notre police locale, mais il est en tout cas il est moins présent que dans d'autres, dans d'autres sphères que malheureusement, les attaques qui ont été faites les les attaques de racistes qui sont venues dans notre quartier, les attaques anti-arabes, antimusulmans, antimusulmans ont été en fait perpétrés par des gens qui viennent d'autre d'une autre région d'ailleurs, qui sont malheureusement inatteignables. Quoi que l'on puisse faire, nous sommes comme communication. Vous avez bien vu que même que même même qu'on était nous victimes, que Molenbeek était victime, il y avait une tournure des choses qui allait plutôt dans un sens négatif et qui allait plutôt A alimenté une stigmatisation beaucoup plus importante de Molenbeek. En fait, c'est un. C'est un paradoxe énorme qu'une commune qui a été victime de ces actes racistes, violents, agressifs se retrouve finalement elle même accusée de choses qui sont complètement irrationnelles. Malheureusement, nous devons, je pense, accepter le fait que notre commune suscite ce genre de réactions totalement paradoxales, irrationnelles. Mais cela ne veut pas dire pour cela que nous ne devons pas travailler dans le cadre de cette. Du

renforcement de notre image positive. Je pense que, notamment là. Le Haut Conseil communal précédent, il y a eu aussi la présentation de notre stratégie culturelle dans le cadre de Molenbeek 2030. Ça, c'est des événements ou en tout cas, ce sont des éléments qui vont amener en fait 1 à 1 amélioration de l'image de B, puisque nous avons ou nous allons être sous les feux des projecteurs. Si nous avons évidemment une décision positive et une bonne nouvelle en septembre. Donc, j'appelle encore une fois tous les conseillers et tous les conseillers, tous les habitants à prendre part à cet élan qui est celui de présenter ou en tout cas d'argumenter le mieux possible, ou en tout cas d'appuyer cette candidature qui va avoir un effet au niveau international. Et à ce moment là, on va enfin découvrir les atouts de Molenbeek, sa jeunesse, son dynamisme, l'aspect multiculturel qui va être mis à l'honneur, les jeunes et les moins jeunes. Je pense que là, il y aura un effort tout à fait important avec le mot d'ordre qui est sadaka, qui est donc la générosité et la générosité. C'est vraiment l'élément important, l'élément fondateur, je dirais même de notre commune ici, avec beaucoup de gens qui se sont impliqués, notamment même au niveau du comité où on a eu en fait un élan de volontariat pour aller aider même les personnes les plus démunies, les personnes qui étaient isolées pendant cette période là, très difficiles, on a pu voir le caractère très généreux de la population. Et donc nous aussi, au niveau du collège, nous allons faire en sorte de travailler aussi, donc au niveau des écoles, de faire en sorte qu'il y ait un rapprochement ou en tout cas des contacts qui soit établi avec eux, avec les forces de police, même si je sais que les forces de police ici n'ont pas vraiment ce problème là et que c'est plutôt ailleurs qu'il faut chercher, je crois qu'il y a, il y a, il y a en fait plus de chance que le travail qui est fait au jour le jour. Le nôtre, le vôtre, puisse avoir un impact beaucoup plus positif que n'importe quelle autre action qui pourrait être fait par rapport à Molenbeek. Voilà, je vous remercie.

Merci, Monsieur le bourgmestre. C'est selon.

Monsieur le Bourgmestre, j'ai un peu regardé la réponse que vous m'avez fait. Je pense que. Merci pour la réponse en tout cas. Nous rappeler que c'était en 2030. Donc c'est important hein, J'ai pas dit le contraire, mais ça sort un tout petit peu en dehors du cadre de ma question. Mais le mot sadaka, je le connais, je suis d'origine stambouliote et le même mot est utilisé aussi dans la langue turque, donc je n'avais pas forcément besoin de cette explication. Après, quand je vous entends, effectivement la police locale est présente dans certaines activités. Heureusement, j'ai envie de dire heureusement, mais vous me dites Enfin, il ne faut pas oublier non plus, il ne faut pas fermer les yeux non plus qu'il y a quand même une incompréhension, une méconnaissance entre beaucoup de jeunes et la police locale. Vraiment? Donc si je vous entends, en fait, il y a la journée de la mobilité, les jeunes vont venir, ils vont avoir une petite visite de la police et voilà, c'est fait. Non, c'est important ces moments là aussi je pense. Mais en même temps, il faudra aussi parler du fond. Les joutes verbales, les joutes verbales, c'est bien, mais peut être que ce n'est pas suffisant. Ces deux exemples que vous m'avez donné. Et donc je pense qu'il faudra que vraiment je maintiens cette proposition. Il faut que les jeunes vraiment fassent connaissance un peu plus avec les policiers de notre zone. En fait, ils doivent comprendre que la police travaille pour eux. Ils doivent comprendre qu'il y a une connaissance entre les deux, entre les deux groupes. Aujourd'hui, je vous le dis, c'est pas les petits pin's de la journée de la mobilité qui vont changer les choses. Et en même temps, je vous ai posé aussi la question sur le soutien par rapport à ces événements là. Vous n'avez rien dit sur 2030 par exemple? Oui, c'est bien, mais en même temps, je vous ai demandé est ce que c'est par rapport à la commune, par rapport à ces agressions, des personnes qui ont été touchées au niveau physique, avec leurs biens, avec leurs voitures et autres, que sais je? C'est uniquement à leurs assurances directes? Ou est ce que la commune peut jouer quelque chose là

dedans? Il me reste dix secondes. Moi je vais respecter le temps de parole, donc j'aimerais juste avoir un petit mot au dessus, vraiment dans l'accompagnement qu'il y a qui a été mis en place par la commune, juste par rapport à ces personnes qui ont été touchées pendant ces agressions. Merci.

Merci Monsieur Sonos.

Merci Monsieur pour vos questions. Le rappel de votre question. Oui, effectivement. Donc notre service d'aide aux victimes a pris contact avec avec les personnes, la famille. Moi même j'ai eu contact avec la famille. Nous avons effectivement aussi Aider via nos services ont été aussi aidés. L'activité en tant que telle pour pour débayer en tout cas les tout ce qu'il y avait en fait, tout ce qui avait été jeté dans ce. Dans cette activité commerciale et nous mêmes, comme on vous l'a dit, on va se joindre, en fait, en tant que partie civile, à l'action qui va être menée, donc contre les groupes. Nous avons aussi été en contact avec le procureur du roi, qui nous a donc informé du fait qu'il avait déjà eu des auditions avec des personnes et qu'il était déjà en train de préparer les choses pour que les personnes qu'il était en train de récolter récolter toutes les informations par rapport aux aspects. Enfin, la caméra, les différentes séquences vidéo, etc. Pour pouvoir étayer son son accusation. Et donc nous on est en contact par rapport à ça. Si je vous ai cité juste deux exemples, parce que je pense que aussi la police, de manière de manière habituelle, il y a aussi beaucoup de services de notre beaucoup de départements, de notre police qui ont des contacts avec la population. Vous avez des inspecteurs de quartier qui sont des personnes qui sont accessibles, qui répondent à beaucoup de questions, qui sont en contact avec des des centaines et des milliers d'habitants de notre de notre commune également. Les jeunes, je pense qu'ils font un travail aussi important. Je pense qu'il ne faut pas stigmatiser aussi. D'un côté, on stigmatise les jeunes. Peut être, mais il ne faut pas stigmatiser, stigmatiser aussi la police, la police. Je pense que la police, en fait, elle fait son travail. Et dans beaucoup de ces départements, il y a des contacts très positifs. S'il y en a des fois qui sont malheureusement qui tournent un peu de manière négative. C'est dans un contexte où je pense que l'action même que l'on peut mener ne va pas régler beaucoup de choses, puisque la plupart des jeunes qui sont, on va dire, à Molenbeek, ce serait en fait stigmatiser tous les jeunes aussi que de dire que c'est tous les jeunes qui ont besoin d'avoir des contacts avec la police. La majorité des jeunes n'ont pas du tout, n'ont pas du tout besoin d'avoir un contact avec la police. Si je vous rappelez aussi Sadaka, je ne voulais pas traduire, je l'ai dit simplement j'ai pas traduit du tout. Je ne voulais pas vous apprendre parce que je sais bien qu'en Turquie on dit Sadaka aussi que c'est le même terme. Je voulais simplement vous rappeler que ce genre d'action là, si j'ai parlé de Molenbeek 2030, ce n'était pas du tout pour faire une digression, c'était pour vous dire que ça aura un impact sur la jeunesse. Pourquoi? Parce que je vous ai expliqué que c'était paradoxal que une commune qui est victime se retrouve en fait au ban de la société ou en tout cas dans tous les médias, de manière négative. Cela veut dire alors qu'il faut travailler sur l'image de Molenbeek et l'image de Molenbeek. Ce n'est pas simplement l'image de sa jeunesse, etc. C'est l'image de toute la population avec tout son potentiel. Et c'est pour cela que Molenbeek 2030. D'ailleurs, même si on n'avait pas le titre, ce que j'espère, c'est qu'on aura le titre même si on n'avait pas le titre. La stratégie culturelle serait qu'on va quand même appliquer de manière un peu plus difficile, mais elle sera appliquée. Elle aura pour effet, je pense, d'avoir une meilleure image de Molenbeek à l'extérieur. Et c'est bien de ça dont on a parlé. C'est pour ça que je me permettrais de faire d'évoquer Molenbeek 2030. Pas parce que vous ne le connaissez pas, pas non plus parce que vous ne connaissez pas le terme. C'était vraiment pour parler de l'impact que ce genre de chose là aura en fait pour l'image de Molenbeek.

Voilà.

Merci Mr le Bourgmestre, Mr.

Merci Monsieur le Bourgmestre de m'avoir répondu. En tout cas concernant les différents aides qui ont été mis en place pour les victimes. Merci en tout cas pour cette réponse. Mais bon si, peut être que je me trompe, mais à aucun moment j'ai parlé de stigmatisation. Je n'ai jamais dit que la police ne faisait pas son travail. Je n'ai jamais dit que tous les jeunes en tout cas, étaient contre la police. Non, j'ai dit simplement Il y a quand même un problème entre les jeunes et la police. On ne peut pas non plus fermer les yeux. Mais vraiment, je suis désolé. Je pense qu'effectivement vous vous faites votre travail au niveau du collège. Nous, on est des simples conseillers communaux de l'opposition, mais évidemment, on a envie aussi qu'on parle du positif dans notre quartier. Quand on en peut, on peut. En tout cas, on en fait de notre côté aussi. C'est vrai, on n'est pas dans l'exécutif, on fait avec les moyens que nous avons. On est fiers aussi de notre commune. Mais par contre, on ne peut pas dire que tout va très bien entre les jeunes et la police nous disent qu'ils n'ont pas besoin de tous les rencontrer. Mais je pense que si. Je pense que si ça les empêche, pourquoi ils ne peuvent pas les rencontrer? La police de proximité, c'est la première rencontre que nous avons avec la police. Et si les jeunes les connaissent? Des rencontres. Je pense que demain, quand il y a un gros événement qui arrive et la police qui vient dans nos quartiers, les relations seront beaucoup plus simples. Donc je pense que je ne stigmatise pas. Je voudrais simplement que ces deux publics puissent se reconnaître parce que vous pouvez aller à n'importe quel quartier de Molenbeek. Ils se connaissent pas. J'ai terminé.

Merci, monsieur. Nous passons au point suivant. Voilà l'interpellation déposée par madame Garcia Fernandez, conseillère communale relative à la gestion préoccupante de la piscine olympique de Molenbeek. Madame Garcia Fernandez.

Oui, merci, Monsieur le Président. Donc, j'avais une question pour monsieur l'échevin des Sports. Donc, c'est une interpellation qui date, monsieur l'échevin, et je l'avais fait suite à la fermeture le 7 mars de la piscine de Molenbeek. Alors je ne vais pas. Je ne vais pas tout relire parce que vous avez eu amplement le temps de prendre connaissance de l'interpellation. Je vais, si vous le permettez, directement passer aux questions. Alors il y a évidemment un constat flagrant d'un manque d'organisation qui est préoccupant à tous les niveaux. Je vous l'ai, je vous ai écrit à ce sujet d'ailleurs. Alors, face à ce constat, ce que j'aimerais savoir, c'est pourquoi une telle désorganisation qui mène ou qui a mené à la fermeture soudaine de la piscine? Quels sont les moyens alloués pour assurer un entretien correct des infrastructures. Et pourquoi l'état des installations reste t il insatisfaisant malgré les investissements qui ont été réalisés? Quelles mesures concrètes vont être mises en place pour garantir un encadrement suffisant et éviter que ce type de fermeture ne se reproduise? Pourquoi la communication sur ces fermetures est elle si opaque? Depuis mon interpellation, j'ai appris que je pense. En tout cas, la responsable est en étant maladie et je voulais savoir en fait combien de personnes sont actuellement en charge de la piscine de Molenbeek? Voilà. Enfin je veux dire, quand je parle des personnes, je parle de l'équipe. Merci pour vos réponses, Monsieur.

Le Président.

Merci, madame Fernandez. Monsieur Calendar.

Voilà.

Madame la conseillère.

Monsieur.

Le président du conseil communal, chers collègues, je veux tout d'abord.

Souligner.

Que la fermeture de vendredi 7.

Mars.

N'a rien à voir avec avec des problèmes.

Techniques.

Elle résulte de l'absence imprévue d'un maître nageur. Le personnel d'encadrement n'était dès lors.

Pas en nombre.

Suffisant. Je suppose que vous n'allez pas nous reprocher d'avoir pensé avant tout à la sécurité des nageurs. L'annonce publique n'était absolument pas opaque. Elle était soudain, mais c'est inévitable, puisque le service a été averti à la dernière minute et qu'il fallait décider en urgence. Le service communication de la commune a été prévenu immédiatement. En ce qui concerne vos questions plus générales, je dois vous signaler que depuis le transfert de la piscine de l'ASBL Molenbeek export vers la commune en juillet 2021. De nombreuses anomalies ont été relevées, tant sur le plan fonctionnel que technique. Le service de sport tente de faire face le mieux possible en ce qui concerne la gestion des personnels. La situation des travailleurs a changé en raison du passage du statut d'employé d'un ASBL à celui d'un membre du personnel communal. Le régime de congés et des heures supplémentaires n'ont plus les mêmes. Afin d'améliorer l'organisation du travail et d'optimiser les conditions de travail, l'administration a mis en place un nouvel horaire. Malgré ces ajustements, la gestion des équipes de sauveteurs reste un problème majeur. Comme la mise en évidence la fermeture de 7 mars. A cela s'ajoute la pénurie de sauveteurs, phénomène bien connu et largement médiatisé. Toutes les.

Piscines.

Qui sont publiques ou privées sont confrontées à cette difficulté. Les difficultés de recrutement et de fidélisation des personnels. Ne sont d'autre part confrontées à un nombre croissant d'absences de courte durée. Parmi les personnels de sauvetage, ce qui aggrave la situation Déjà signalé en 2023, ce phénomène continue à augmenter. L'absence de dernière minute, souvent signalée tôt le matin en seulement une à 2 h avant les prises de postes, empêche l'administration d'organiser un remplacement efficace, crée un risque permanent pour la continuité de service. Je vais me concerter prochainement avec mon collègue en charge des personnels pour faire des mises en point est de trouver des solutions en ce qui concerne la modernisation et l'entretien de la piscine. Le service de sport a dû faire face à plus de 20 dysfonctionnements techniques. Je ne vais pas les citer ici, mais je peux vous envoyer une liste écrite si vous le souhaitez. Je peux en tout cas vous assurer que depuis la reprise de l'infrastructure par la commune, tu as été en nombre pour optimiser son fonctionnement grâce à la collaboration entre le service sport et le

service technique. Actuellement, toutes les toilettes sont fonctionnelles et nettoyées tous les 30 minutes et les douches sont nettoyées quotidiennement avec des produits spécifiques aux piscines. Un protocole de nettoyage a été mis en place accompagné d'un matériel adapté afin de garantir l'argent et le bon entretien des sites. Je suis donc parfaitement conscient que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais je peux assurer que nos services font le maximum pour trouver des solutions. Merci pour votre attention.

Merci, M. Madame.

Merci, Monsieur l'échevin pour vos pour vos réponses. Je retiens surtout dans vos réponses quelque chose que je savais tous déjà. Il y a vraiment un problème de management sérieux puisque c'est pas filmé. Je vais même aller plus loin sinon je me serais pas permise. Mais vous avez quand même une personne à quatre dans votre service pour laquelle on dit qu'elle a fait faire des travaux chez elle ou sur son père par des parts du personnel communal. Ça c'est ça. C'est une des choses. Il y a beaucoup de choses en fait qu'on pourrait dire sur la piscine de Molenbeek et sur son management. Voilà, j'ai dit Monsieur l'échevin.

D'accord, Monsieur le bourgmestre.

En tant que chef et échevin du personnel, je voulais quand même que, si possible de retirer ce que vous avez dit, parce que même si ce n'est pas, les caméras ne sont pas là. Je pense que c'est tout à fait subjectif. Ce n'est basé sur aucun rapport, ce n'est basé sur aucun fait précis. Je ne sais pas d'où vous tenez vos informations, mais en tout cas, je pense que ce n'est pas quelque chose qu'on qu'il est, qu'il est bien de dire ici. Parce que comme vous dites, le problème de management, il est présent à l'heure actuelle parce que justement la personne est en congé, le management est en congé maladie mais pas du tout pour autre chose. Je pense que c'est important de préciser le bourgmestre.

Vous pouvez enrober ça.

Comme vous.

Voulez. Il n'est pas question que je retire ce que ce que je dis. Je n'ai pas fait le lien entre le congé de maladie et ce que j'ai rajouté après, mais je ne vais pas retirer ce que j'ai dit, parce que c'est ce que beaucoup, beaucoup de personnes dans la commune disent. Alors à vous de faire vos enquêtes. Voilà, je ne dis pas que c'est que c'est vrai, je dis que c'est ce qu'on dit.

Voilà.

Merci, madame Garcia. Voilà donc le point suivant. L'interpellation déposée par Mr Rachid, Madame le conseiller communal relative à la buvette du Stade du Crédit.

Lyonnais. Voilà ce qui est.

Entrain de se. On peut partir de 50 ans éventuellement. Éventuellement sans autre. Livre in the world, etc. Ok, donc. Ok pour cette interpellation déposée par Mr Didier Mélisse, conseiller communal relative à la gestion du stationnement par parking à Molenbeek-Saint-Jean. La même chose Mr Mélisse. Madame Saliha n'est pas là donc elle ne pourra pas répondre à cette question. Est ce que vous voulez reporter ou plutôt Avoir une réponse écrite.

On peut la reporter.

Merci. Huit Interpellation déposée par Mr Van Mary Conseil communal relatives au réaménagement de l'avenue de Sodebo Justifications, priorités et mesures d'accompagnement Report 23 quatre 2020 85. Ça aussi, euh. Malheureusement, ça serait un report éventuellement par écrit parce que madame n'est pas là.

On peut le faire par écrit, pour moi.

Et pour vous. Merci.

Okay.

Point neuf. Euh. Donc interpellation par vous même, Monsieur Didier Van Mary relatives au coût des destructions des bonbonnes de protoxyde d'azote à vous.

Vous avez lu l'interpellation?

Donc je vais passer directement aux questions, donc à la lumière des éléments figurant dans mon interpellation. Donc, quel est le coût total annuel pour la commune liée à la gestion des bonbonnes de protoxyde d'azote? Est ce que vous disposez des données consolidées pour les dernières années? Donc quantité de bonbonnes, tonnage, coût global? Quel est le plan d'action mis en place par la commune pour lutter contre la prolifération de ces bonbonnes? Quelles sont les mesures prévues en matière de prévention, de verbalisation, de sensibilisation et de coordination avec les partenaires? Zone de police, école, association. Il m'a également été rapporté que la commune serait en retard de paiement envers l'entreprise Renault pour un montant d'environ 300 000 €, entreprise à laquelle nos services déposent ces bonbonnes. Pouvez vous confirmer cette information. Quelle. Quelle en est la cause? Depuis quand ces factures sont elles en souffrance? Cette dette appelle ou risque t elle d'avoir un impact sur la continuité du service de collecte et de traitement? Quelles mesures le Collège entend il prendre pour éviter une interruption de service ou une aggravation de la situation? Enfin, il me semble essentiel que notre commune dispose non seulement d'un plan de gestion rigoureux, mais aussi d'une stratégie préventive ambitieuse, tant sur le plan budgétaire que sur le plan éducatif. Laisser ces déchets s'accumuler ou négliger leur traitement compromet à la fois la salubrité publique et la crédibilité de l'action communale. Merci.

Merci, merci, Monsieur Mélisse.

Merci, Monsieur le Président. Mais je vais continuer sur cette sur cette interpellation, parce que je me suis laissé dire, non pas par du bouche à oreille, mais j'ai cru comprendre qu'il existe certaines sociétés qui font un recyclage gratuit, dont entre autres, une société à Anvers, sur la province d'Anvers. Et j'invite l'échevin à peut être faire des recherches de ce côté là, parce que ce sont les sociétés qui demandent à récupérer les bonbonnes pour les recycler. Or, comment ou dans quel pays? Je veux dire, c'est pas ma question, mais au bout de 350 € le recyclage du monde aux frais de la commune, quand je sais que j'en récupère en moyenne 4 à 5 dans les rues qui avoisinent simplement mon quartier et que ce n'est que deux ou trois rues parce que ce sont des impasses et que vous en avez énormément qui traînent partout et que je comprends que le personnel ne puisse pas les ramasser chaque fois et que c'est traité par un service spécifique. Mais il est peut être intéressant de voir un petit peu au niveau des sociétés. J'ai cherché sur internet mais j'ai pas passé énormément de temps mais je n'ai pas trouvé directement et je suis en communication avec le gérant

de la station service qui se trouve à Metz, qui lui même gère une station à Anvers. Donc je vous donne le filon. Et ce gérant, Philippe, qui est le gérant, pourrait peut être vous donner le lien avec cette société en reverse qui vient récupérer les bonbonnes eux mêmes sur son parking. Voilà, Merci.

Merci Mr.

Van Houtte. Worden Ouattara is better working van Diesel. Recyclé, voire remboursé, Il n'y a. Aucun obstacle et sommes stuck income. Open. Alors bon. Comme Vous, vous ou votre. Van Diesel.

Merci beaucoup pour vos questions. En fait, l'utilisation récréative du protoxyde d'azote était déjà un fait établi en 2019, mais a réellement connu une recrudescence avec la pandémie du 19 et le confinement qui en ont découlé. De nombreuses mesures réglementaires, répressives et préventives ont été mises en place sur cette matière, raison pour laquelle les éléments de réponse ont été scindés en trois axes. Et mon collègue aussi va répondre par rapport à l'aspect, on va dire retrait des bonbonnes, etc. Mais donc il y a le cadre réglementaire, le service de police et les services communaux en ce qui concerne le cadre réglementaire. Depuis février 2022, suite à une modification de la loi, la vente de cartouches de protoxyde d'azote aux mineurs n'est plus autorisée, y compris la vente en ligne. Il est également obligatoire d'indiquer sur les cartouches métalliques que le gaz hilarant est dangereux. Vous allez me dire c'est plus de l'ordre de on va dire de voilà, Mais c'est utile de le dire quand même. Au niveau de la Région bruxelloise, le règlement général de police commun aux 19 communes interdit l'usage et la possession de protoxyde d'azote à des fins récréatives depuis 2020. Le contrevenant peut être sanctionné par une sanction administrative qui est de maximum 500 €. De plus, le protoxyde d'azote étant considéré comme une marchandise dangereuse, son transport par route est réglementé par la DR et nécessite des autorisations et documents spécifiques. L'absence de documents et autorisations nécessaires peut aboutir à une amende jusqu'à 2 750 €. Au niveau des services de police, le personnel de police est sensibilisé à cette problématique et y prête attention lors des contrôles qu'il opère. Des PV pour détention ou vente sont dressés lorsque des faits sont constatés. Dans ce cas, les bonbonnes sont saisies judiciairement. Lorsque des informations sur un commerçant sur un commerce qui vendrait du protoxyde à des fins détournées sont disponibles. Les vérifications qui s'imposent sont réalisées et un contrôle du commerce en question, en collaboration avec le service de la recherche locale est également effectué. Un rapport peut également être dressé et transmis à au bourgmestre pour envisager une fermeture administrative de l'établissement, et ce, au regard des troubles générés. Tapage, déchets abandonnés, bagarres à cause des personnes sous influence, etc. Au niveau des services communaux, malgré la modification du RGP en 2020, ce type de constat reste problématique car seul le flagrant délit reste de mise pour l'établissement de PV. L'usage de ce produit, dont la destination principale est le lieu privé, complique le travail des agents conservateurs vu que leur champ d'action reste principalement limité au domaine public. Les gardiens de la paix sensibilisent les auteurs consommateurs quand l'occasion se présente. Mais il faut avouer que ces cas sont exceptionnels. Ils procèdent malheureusement plus à des constats de présences, des présences de bonbonnes sur la voie publique que d'interventions préventives dissuasives vis à vis du public cible. Au niveau de la gestion de ce type de déchets, une nouvelle approche a été mise en place, tant au niveau du stockage à l'air libre du transport et des conséquences financières approximativement quinze zéro zéro 0 € en plus pour l'année 2023. Maintenant, je vais laisser mon collègue Mohamed El Bouzidi pour l'autre partie de la réponse.

Merci pour cette.

Interpellation.

Déjà, je vous remercie.

Pour le tuyau que vous avez donné. On va on va approfondir ça et aussi pour nous. Les balayeurs ne peuvent pas ramasser eux même ces bonbons car pour des raisons de sécurité, c'est un équipement spécifique de services de propreté qui sont en charge. En effectuant des tournées ciblées selon les signalements et leur connaissance du terrain. Ils savent aussi déchets apparaissent régulièrement. Ensuite, les bonbons doivent être triés avec précaution car leur traitement suit un circuit.

Spécifique.

Pour l'année 2024, le coût total à l'évacuation, au transport et au traitement s'élève à 7 983 € pour un poids de, euh, quinze tonnes et demi. Euh. Et comme le bourgmestre a dit qu'on concerne le service incivilités que j'ai en charge, je précise que la verbalisation de ce type d'infraction relève seulement de la police. Et par rapport aux factures non payées, c'est l'échevin des Finances qui doit répondre à ça.

Merci monsieur.

Désolé.

L'échevin des Finances m'a brièvement envoyé un message. Donc le retard de factures payées pour 2024, c'est tout simplement que le crédit, donc le montant qu'on pouvait payer pour. Pardon pour 2024. Non, non, non, On a juste à aller jusqu'au bout. Donc le montant pour 2024 qui était prévu pour la décharge était trop petit. Et donc je pense qu'en août on avait plus de crédits pour continuer à payer les factures. Vous savez qu'il n'y avait pas eu de modification budgétaire en 2024, donc on n'a pas pu augmenter ce montant pour continuer à faire payer les factures. La conséquence, c'est qu'on a commencé 2025 à payer les factures de 2024. Et vu que en 2024, tant qu'on n'a pas de budget, on y travaille. Là, on est dans des douzièmes provisoires. Vous savez que au mois de juin, on peut dépenser 6/12 du montant qui était déjà trop petit pour 2024 et donc on est bloqué. Il y a encore une somme qui reste à payer aussi pour 2025.

Donc si vous voulez aussi, je voulais aussi remercier Monsieur le ministre pour la proposition, je pense que c'est intéressant de creuser la piste. En tout cas, merci pour cette proposition.

Merci. Très bien Monsieur Mélisse, Très bien.

Ah oui?

C'est très bien. Merci. Nous passons donc aux points suivants. Interpellation par Mr Didier Milice relative à la tentative de suicide à l'Athénée royal du CP. Monsieur Mélisse.

Chers collègues, nous souhaitons attirer votre attention sur les faits qui sont extrêmement préoccupant et qui ont récemment touché cet établissement scolaire situé sur le territoire de notre commune à l'Athénée Albert II tentatives de suicide ont

eu lieu dans l'espace de trois mois. Bien sûr, on parle de tentative période premier trimestre. Ces événements tragiques secouent toute une communauté scolaire et soulève des questions profondes sur l'accompagnement psychosocial des jeunes, leur santé mentale et le rôle que les autorités locales peuvent jouer face à de telle ou telle détresse. Même si cet établissement ne relève pas du réseau d'enseignement communal, il n'en reste pas -1 école fréquentée des jeunes Molenbeekoïses. Leur sécurité, leur bien être et leur avenir concernent l'ensemble de la collectivité et donc aussi la commune. C'est pourquoi nous souhaitons vous poser les questions suivantes. Le collège communal a-t-il été informé officiellement de ces deux tentatives de suicide survenues à l'Athénée royal du Berck? Si oui, des contacts ont-ils été pris avec la direction de l'école? Le Réseau Wallonie Bruxelles Enseignement ou encore les services d'aide concernés? La commune envisage-t-elle de soutenir ou de proposer des actions de prévention du mal être psychologique des jeunes à l'échelle locale, en lien avec les écoles secondaires de tous les réseaux? Une cellule de concertation ou de crise est-elle prévue pour rassembler les acteurs de terrain tels que les PME, les hameaux, les maisons de jeunes. Et pour terminer, de quelle manière la commune peut-elle, dans les limites de ses compétences, contribuer à renforcer les dispositifs de soutien aux jeunes en souffrance dans nos écoles? Ces éléments, ces événements nous rappellent avec force que la souffrance psychologique des jeunes est une réalité urgente qui exige des réponses concrètes, collectives et coordonnées. Je vous remercie.

Merci, monsieur.

Le Président. Ce n'est ni un mental physique que votre petite porte. Il est un problème. Une. Date. Un problème? Un problème vague. Une autorité Online Test physique Best mental Best. World that the best of the left and the end of the year. Pour son grade, je voudrais poster un titre Need for. More dans son. Look at the world of culinaire Concrete recette best of an health needs et gestes pour son bled Leyden yard en. Tout. Cas.

Merci pour vos questions et votre interpellation. Effectivement, en fait, par rapport à cette à cette école, vous savez, vous savez que nous ne sommes pas le pouvoir organisateur. Mais aucune information ne nous était parvenue par rapport à la première tentative dont vous parlez. Par contre, pour la deuxième, le service d'aide aux victimes a bien été informé et a suivi la victime et sa famille. J'ai moi-même aussi été informé par la police au moment de ou ce suicide a eu lieu. Aucune information ne peut vous sera divulgué quant à nous, peut être. Quant à l'identité ou la situation médicale de l'intéressé, j'ai pris contact avec. J'ai eu les coordonnées du papa, de la personne qui sait, du jeune, de la jeune fille. Qui c'est qui en fait qui Qui a fait une tentative de suicide à deux reprises pour voir l'état de santé. Heureusement, le pronostic vital n'était pas engagé. En ce qui concerne votre deuxième question, le jour même de la deuxième tentative, des contacts ont été établis avec la direction même par notre service d'aide aux victimes. Comme signalé précédemment, en ce qui concerne l'établissement scolaire, des procédures existent pour la gestion de ce type de crise. La Fédération Wallonie-Bruxelles dispose d'équipes mobiles pouvant servir d'appui aux équipes et je suppose qu'au niveau de la direction et nous, nous avons eu des informations comme quoi. Ce dispositif a été activé en ce qui concerne en ce qui concerne cette tentative de suicide. Alors la commune via son ASBL Move. C'est normalement mon collègue Oumar Dialogue qui devait répondre pour cette partie là, mais j'ai la réponse propose des actions spécifiques visant à œuvrer au bien être, la bienveillance et la lutte contre toute forme de violence à l'école. La cellule de veille contre le décrochage scolaire, qui est composée de trois intervenants dont l'action est concentrée sur l'accompagnement socio éducatif individuel de l'enfant, de sa famille et des équipes éducatives. À chaque situation est

proposée le suivi le plus adéquat, donc social soutien éducatif à la parenté, parentalité, soutien de l'équipe éducative et l'équipe intervient à la demande. La cellule prévention violence, où il y a une intervenante dont l'action porte sur le soutien des équipes éducatives dans le champ de la prévention des violences, la promotion de la bienveillance à l'école. Le dispositif est principalement axé sur le primaire. Des demandes d'intervention sont envisageables dans le secondaire. Le processus d'intervention repose sur la co-construction intervenante, équipe éducative et la durée. Il ne s'agit pas d'un one shot mutique. C'est trois intervenants formateurs dont l'action repose sur la sensibilisation, la formation et la prévention liés à l'usage de l'outil informatique et plus largement aux nouveautés, aux nouveaux médias de communication. Une attention particulière portent sur les questions relatives à la réflexion sur les notions de libre arbitre, du harcèlement, du décodage des nouveaux récits Récit médiatique, etc. L'initiative concerne essentiellement les écoles primaires et, à la demande, le premier degré du secondaire sur le volet prévention. Du point de vue préventif, le projet concerne tant les jeunes que leurs parents et les équipes éducatives. Le dispositif d'accrochage scolaire subsidie régional portant sur des actions thématiques sur trois ans où il y a une coordination qui permet le financement dans les écoles primaires et secondaires d'actions provenant l'accrochage scolaire, la lutte pour le bien être et la bienveillance. Des actions axées sur le soutien des compétences langagières ou le soutien pédagogique sont également proposées au niveau de la. Il y a aussi une cellule de concertation en ce qui concerne l'établissement scolaire et son PO. Des procédures existent pour la gestion de ce type de crise. Comme je vous l'ai dit au niveau de la Fédération Wallonie Bruxelles à l'échelon local. Des contacts réguliers ont lieu avec les écoles dans le cadre de ce décrochage scolaire. Ce dispositif concerne effectivement toutes les écoles. Si sur le territoire communal, il n'existe pas de concertation systématique rassemblant toutes les parties concernées par le bien être à l'école, tous réseaux confondus. Des rencontres ont cependant été organisées au cours de cette année avec l'ensemble des intervenants du PMS, COCOF, Réseau Enseignement officiel. Une meilleure information sur les dispositifs existants serait le meilleur jalon d'une politique préventive pertinente. Et à ce titre, je voulais aussi souligner le fait que dans le cadre d'un CHRU, il y a aussi au niveau de l'AGI un tout, un centre de tout un centre de prévention qui a été mis sur pied et qui traitera aussi de toutes ces thématiques là. La commune dispose de services propres mais également peut s'appuyer sur un nombre important des mots et services habilités à entrer en résonance pour ce type de problématique. Une task force sous la tutelle de l'autorité locale, associant école, service de prévention AMO et forces de l'ordre, pourrait être envisagée pour réfléchir à l'élaboration d'un protocole style Vademecum, un guide de bonnes pratiques et pratiques. L'élaboration d'un outil de communication à l'usage des équipes éducatives, des parents, des élèves. Plus humblement, que les opérateurs apprennent à se connaître et se reconnaître dans leurs pratiques et perspectives. Se concentrer prioritairement, prioritairement sur les écoles secondaires et envisager impérativement une réflexion ciblée et une dynamique bilingue. Je l'ai dit.

Merci, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur des Délices.

Merci, Monsieur le Bourgmestre, et on va remercier Monsieur Diallo qui, par votre intermédiaire, a pu répondre à nos questions malgré son absence. Je crois que nous constatons tous qu'on vit dans un monde cruel, dangereux, que les jeunes sont de plus en plus sous tension, au delà de tout ce qu'ils voient la télévision et sur les réseaux sociaux. Mais les tentatives de suicide et cette violence sont exponentielle. Et effectivement, vous faites bien de dire qu'il faut que de nombreuses cellules de prévention soient sur le terrain, prêtes à intervenir rapidement. Au delà des cellules anti décrochage de dispositifs d'accrochage scolaire, des cellules d'intervention qui

appartiennent à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Parce que tous les jours ils existent. Vous lisez les journaux, il y a une tentative de suicide, il y a une tentative de meurtre, il y a eu encore un meurtre en France, euh, d'une éducatrice, euh, qui est, qui est décédée malheureusement. Et donc ça devient vraiment très très grave. Et je pense que nos dispositifs actuels ne seront pas suffisants et qu'il faudra veiller à tout ce qui se passe partout dans les écoles, tant au niveau de ces cellules que de la police. Aussi parce que ça devient vraiment très inquiétant. Merci.

Merci Monsieur Mélisse.

Juste rajouter.

Rajouter une petite chose. Il m'est revenu pas plus tard qu'il y a deux jours que dans une école primaire de Molenbeek, un petit garçon de huit ans se promenait avec un couteau dans son sac. Je vous donnerai des informations bientôt. Je les ai envoyés et je vous enverrai. Mais voilà, à huit ans.

Merci, Monsieur Demailly. Voilà l'interpellation suivante déposée par Mr Asahi, conseiller communal relative à la réforme du raisonnement concernant les allocations de chômage, qui vise à encourager le retour à l'emploi. Monsieur Apathie.

Monsieur le Président.

Euh.

Je souhaiterais.

Attirer.

Votre attention sur la réforme de projet Arizona concernant.

Les allocations de chômage, qui vise à encourager le retour à l'emploi soi disant. Pour rappel, cette réforme prévoit une durée maximale de deux ans d'indemnisation chômage pour les personnes ayant travaillé au minimum 145 jours par an pendant cinq ans. Des exceptions, des exceptions existent pour les personnes de 55 ans et plus ayant une carrière de 30 ans en 2025 et pouvant aller jusqu'à 35 ans de carrière en 2000 22 030. Aujourd'hui, je souhaite que nous nous penchions sur les conséquences sociales de cette réforme, notamment pour les personnes vulnérables qui risquent d'être exclues du système. Les groupes les plus touchés seront sans doute les travailleurs précaires et les jeunes sans expérience professionnelle. Ces derniers seront probablement les plus impactés par cette mesure. Sur le plan social, nous pourrions assister à une augmentation de la pauvreté avec des conséquences directes sur notre commune. En effet, face à des budgets déjà serrés, nous risquons de voir la situation se détériorer encore davantage. Une exclusion accrue des chômeurs sans ressources pourrait entraîner une hausse des demandes auprès des CPAS, mettant ainsi une pression supplémentaire sur les finances locales. A titre d'information, on estime que la limitation de l'allocation de chômage dans le temps concerne environ 36 000 personnes en Région bruxelloise. Dans 23 000 qui seraient à charge des CPAS seront pour localiser. Aujourd'hui, les CPAS bruxellois comptent 40 000 bénéficiaires. Nous sommes donc face à une augmentation de 50 % dans des CPAS CPS débordés et avec des personnels proches de burn out. Considérant les différents éléments que je viens de vous exposer, j'adresse au collège les demandes suivantes Comment comptez vous faire face à l'afflux de personnes exclues du chômage? Avez vous envisagé des solutions concrètes pour accompagner cette réforme et soutenir les plus vulnérables? Le CPS

pourra t il faire face à cette réforme? Y aura t il un durcissement lié au manque de moyens disponibles? Je souhaiterais rajouter deux points et je ne l'ai pas mentionné dans mon texte, à savoir si vous voulez prendre note, s'il vous plaît, la question suivante son Avez vous à ce stade une estimation du nombre de Molenbeekois adéquats susceptibles d'être directement touchés par cette réforme? Et la dernière question, mais plutôt une demande afin de garantir que Molenbeekois et Molenbeekois puissent bénéficier de revenus d'intégration sociale dès le premier mois suivant la fin de ses droits au chômage. Le Collège envisage envisage t il de permettre l'inscription anticipée au CPAS, c'est à dire avant l'échéance des deux ans d'allocations, afin d'éviter toute rupture de revenus? Et je rajouterai aussi que nous souhaitons naturellement que aucune personne ne soit mise de côté. Le travailleur d'aujourd'hui peut devenir le chômeur de demain et personne n'est à l'abri d'une situation précaire. Et la dernière chose à rajouter parce qu'on parle toujours de deux ans. Mais il y aura des gens qui vont toucher que toucher le chômage juste pour une durée d'un an. Parce que ceux qui vont travailler plus de trois ans pendant les cinq dernières années, ils auront que un an. Donc ça, on le ne calcule pas que de deux ans, mais il y aura aussi des gens qui vont pas arriver à deux ans. Si on prend en considération. Merci.

Merci, monsieur, Monsieur.

Merci, Monsieur le Président. Ici, effectivement, il faut bien préciser qu'on est au niveau communal. Et donc évidemment, nous, en tant que Ecolo, on est contre ces mesures d'Arizona. Parce qu'en fait, quand on est dans cette situation là du chômage au CPS, je pense que le but c'est pas les mettre des gens de côté. Il faut pouvoir travailler avec eux, il faut pouvoir les accompagner. Et vraiment je trouve que ces mesures là, effectivement Arizona est inhumain. Mais évidemment pour cela, nous on est dans les rues, on va continuer à manifester, montrer aussi notre mécontentement. Mais par contre au niveau du et ici au niveau communal. Et j'appuie effectivement les questions de mon collègue, mais je reviens effectivement sur deux questions précises concernant le CPS. Dans certains médias. J'ai vu que certains CPE évidemment et se préparent à l'arrivée de ces personnes supplémentaires qui vont sauter et qui seront exclues du chômage et qui vont se retourner vers le CPE. Il y a déjà des chiffres qui sont effectivement dans certains CPE des communes bruxelloises. Certains chiffres sont déjà avancés. Donc j'aimerais bien comprendre. Effectivement, est ce que notre CPE a déjà calculé? Elle fait une estimation et non par rapport à cette estimation là. Quel budget en plus est prévu en dehors de ce qui est prévu évidemment par le fédéral? Et ça on est dans le dans le comment dire, dans pas quelque chose de réel je pense. Enfin si, c'est réel, mais on ne connaît pas encore le montant. Mais en tant que budget communal, qu'est ce qui est prévu? Et deuxièmement, il ne faut pas avoir juste des budgets parce qu'un des premiers rôles du CPE, et je le répète à chaque fois, c'est mise à l'emploi des personnes qui bénéficient des CPE. Donc, c'est un des premiers rôles du CPE, c'est ça? Donc effectivement, si en plus il y a d'autres personnes qui arrivent en plus aux CPS, comment on va pouvoir les mettre à l'emploi? Quel accompagnement à faire? Et en même temps avec quels personnels supplémentaires? Parce que même si le fédéral prévoit peut être un budget pour pouvoir aider et au niveau financier, tout ce qui est allocation du CPS. Mais est ce qu'il y a d'autres budgets qui sont prévus aussi pour deux personnels qui pourront accompagner pour la remise à l'emploi des personnes?

Merci beaucoup monsieur. D'accord. Alors, Monsieur Camus. Chers collègues.

Pour.

Vos deux interpellations.

Je pense.

Que.

C'est un sujet, celui de l'exclusion des chômeurs qui nous préoccupe tous à plus d'un titre, évidemment. D'abord, si vous le permettez, je l'ai mis. D'abord, si vous le permettez, je voudrais avoir une position plus politique et rejoindre mon collègue, mais je suis sûr être rejoint par l'ensemble des membres de ce conseil dès qu'on a entendu parler de ces mesures qui sont des mesures d'ordre idéologique portées par l'Arizona et en particulier par le maire, je les ai qualifiées d'unique. Pourquoi? Parce que du jour au lendemain, non seulement on décide d'exclure. Au début, on parlait de 100 000 chômeurs au niveau belge, mais on est aujourd'hui au delà de 150 000 chômeurs, sans compter toute une série de catégories qui n'ont pas été évoquées. Je parle des malades malades longue durée et vous allez voir que les chiffres vont grossir. Ce qui est assez aberrant dans cette mesure idéologique, c'est qu'au préalable, il n'y a eu aucune concertation avec les acteurs de terrain. Je pense évidemment d'abord des acteurs de première ligne, ceux qui tous les jours font de l'accueil et de l'accompagnement pour l'insertion dans le marché du travail. Parce qu'on nous fait croire d'abord que les chômeurs sont c'est tous des profiteurs, ça, c'est la petite musique de fond qu'on nous joue. Et alors on nous fait croire que dès qu'on va exclure les chômeurs, ils vont trouver du travail. Si c'était une formule qui fonctionnait, on saurait depuis belle lurette. Pas de concertation avec le secteur, que ce soit les structures locales, que ce soit Actiris, les OP, le Forem Wallonie ou le VDAB. En Flandre, aucune concertation, simplement une mesure idéologique qui va avoir des conséquences très graves. Vous l'avez dit, monsieur Apathie, sur les personnes qui vont être exclues, parce que c'est un leurre de croire qu'ils auront tous droit au revenu d'intégration ou à l'aide sociale. C'est faux, et je reviendrai tout à l'heure des chiffres de Molenbeek que vous avez demandé. Il se fait que vous avez pu voir les atermoiements du gouvernement Dans un premier temps, à partir du 1^{er} janvier 2026, tous seront exclus, en tout cas de manière phasé endéans les deux ans. Vous l'avez dit, ils n'auront pas tous droit à deux ans de chômage. C'est faux. Certains auront droit à trois mois, certains à six mois, en fonction du nombre de jours prestées. Pour revenir à Molenbeek, puisque c'est cela qui nous préoccupe, même si nous sommes préoccupés par l'ensemble des citoyens belges qui vont être touchés par cette mesure unique. Molenbeek, il faut le rappeler. D'abord, c'est une commune la plus pauvre de la Région bruxelloise. Nous avons à Molenbeek à peu près 7000 personnes qui bénéficient du revenu d'intégration, mais aussi de l'aide sociale, indirectement. Cela fait 20 zéro zéro zéro personnes à travers leurs familles, donc c'est à peu près 20 % de la population. Nous sommes une commune où nous avons nonante 8000 habitants, je tiens à le rappeler. Sur le nombre de personnes qui vont être exclues du chômage, on a eu des chiffres encore très récemment. Les derniers chiffres les plus fiables, entre guillemets, ça appelle à évoluer dans les prochains jours parce qu'ils sont en train de les affiner. Je rappelle que non seulement vous avez le président de CPS, mais aussi la Fédération des présidents des CPS qui se penchent sur la problématique. Dans les trois régions, nous travaillons ensemble. Moi même, j'ai intégré le comité de concertation. Nous sommes quatre qui allons négocier avec le gouvernement fédéral. Et donc il se fait que ces mesures vont avoir inévitablement un impact sur les personnes qui vont être exclues, mais aussi sur les communes. Et je vous invite, chers collègues, aussi, à mettre de manière concomitante aussi la problématique de la fusion des zones de police. Si nous voulons savoir quelle sera la gravité de la situation, non seulement pour les chômeurs, mais même pour la classe moyenne qui vont devoir assumer un transfert

de financement de ces mesures au niveau local. Parce que plusieurs questions ont été posées comment nous allons financer ces mesures? Je vais conclure par ce volet là. C'est très important, mais en tout cas immédiatement, dès le 1^{er} janvier 2026, nous avons la certitude qu'à peu près.

Quinze secondes.

Ou si ça s'améliore un peu plus, si vous le permettez, parce que c'est un sujet quand même qui nous préoccupe tous. 3000 503 500 exclusions du chômage, 3500 personnes vont être touchées les premiers. Vous avez pu l'entendre, ce sont ceux qui ont plus de 20 ans de chômage qui vont venir frapper à la porte du CPAS. Le CPAS, évidemment, est obligé. Et malheureusement, monsieur Isatis, votre proposition ne peut pas être acceptée. Nous ne pouvons pas inscrire de manière anticipée parce que nous sommes régis par ce qu'on appelle la loi organique qui définit.

Merci Monsieur.

Je suis obligé. Je ne peux.

Pas. Allez y! Mais. Chers collègues, c'est une question. La personne la plus apte à répondre à la question.

Ne s'arrête pas.

Une. Seconde.

Parce que c'est important, parce qu'on va être amenés à un moment donné, tous ensemble ici, chers collègues, à décider de l'augmentation d'un certain nombre de taxes? Nous allons augmenter le précompte immobilier, le précompte professionnel. Et moi, je veux qu'on sache que c'est, entre autres et surtout à cause de mesures fédérales.

Ok, merci, on va. Merci en tout cas.

Alors, ce que je propose, peut être ce que je propose, peut être. Chers collègues, chers collègues, si vous acceptez tous dans les prochains jours, nous allons venir ici avec la présentation du budget et peut être dans le cadre du budget. On a, je pense, plus de temps pour pouvoir expliquer. Très bien. Je pourrais ici développer. Merci. Et on sera filmé. C'est encore mieux pour communiquer vis à vis de la population.

Merci. Merci beaucoup Monsieur Le.

Président. Merci.

Très bien. Ici, Euh oui, c'est madame Matteo.

Excusez moi.

Excusez moi. J'ai compris. J'ai pris le prénom. Je m'excuse. Je m'excuse. Mais c'est compris? Matteo.

Merci beaucoup madame.

Je me suis permis de me laisser aller. Il n'y a pas de caméra.

Non, merci.

Beaucoup.

Monsieur est.

Sorti.

Pour pour votre intervention. Parce qu'effectivement.

Les communes populaires comme.

Molenbeek sont déjà structurellement.

Sous financées. Maintenant, le gouvernement.

Arizona.

Veut encore nous imposer un coût extra.

D'environ.

7 millions d'euros parce qu'il y aura.

Environ.

2700.

Molenbeekois.

Qui vont devoir toquer au CPAS.

À cause.

De cette mesure.

Donc voilà, moi avec.

Avec le.

PTB, évidemment, on sera dans la rue pour.

Pour lutter contre ces mesures. Et j'aimerais.

Bien.

J'ai hâte de vous rencontrer.

Aussi dans.

Dans la rue.

Par.

Exemple, le 25 juin, la prochaine manifestation.

Syndicale.

La grève.

Générale.

Effectivement.

Monsieur De Block.

Vous avez demandé des chiffres? Vu que les textes de lois sont pas encore très clairs, tout ici. Estimation Mais l'estimation qui a été présentée, c'est que ça nous coûtera 14 millions et que peut être en 2027, on aurait un financement de 7 millions supplémentaires. Donc le solde net à terme serait peut être 7 millions Extra à court terme, on ne le sait pas et ce n'est pas la seule mesure. Il y a aussi des mesures comme la suppression de certains subsides. Participation et action sociale. C'est des subsides qui sont réduits d'un tiers et supprimé l'année prochaine. Et donc au CPAS de financer des plans de jeu, des frais scolaires et des choses comme ça. Donc évidemment, Molenbeek et le monde ne s'en sortent pas très bien avec cette Arizona. Donc invitation, rendez vous 25 juin.

Et merci si vous voulez intervenir une saison parce que c'était inscrit.

Avant.

Et puis l'enlever bien sûr.

Vont malheureusement.

Faire.

Mal à un certain.

Nombre de familles.

Je pense en particulier aux cohabitants. Donc les personnes qui perçoivent une allocation de chômage en tant que cohabitants, il n'y aura. Malheureusement ce revenu disparaît. Donc ça ampute Facilement, sans plus. Très facilement. De près d'un tiers les revenus du ménage. Et ce sont en général les femmes, malheureusement, qui sont qui sont souvent concernés par par cette allocation de chômage qui disparaît. Je pense également aux propriétaires et aux petits propriétaires en particulier. Les rentiers ont les moyens de leurs ambitions. Par contre, les petits propriétaires, malheureusement, se verront une fin de non-recevoir auprès auprès du CPAS. Et puis, plus largement, c'est le principe de l'effet domino. C'est le principe de l'effet domino. Donc à partir du moment où on monte le cadastre, bien évidemment de manière très naturelle, les propriétaires augmenteront leurs loyers et.

In.

Fine, personne n'y gagnera. Voilà, j'ai.

Dit.

Merci beaucoup. Donc la réplique m a servi et c'est le seul qui va intervenir après. Voilà. C'est oui. Mais écoutez. Parce qu'en fait, effectivement, la situation est extraordinaire dans le sens où on a donné la réponse effectivement à Monsieur. Que nous avons considéré comme étant la réponse du collègue. C'est pour ça que maintenant on va le faire de manière exceptionnelle, mais très très court. S'il vous plaît, allez y, allez y.

Oui, Monsieur le Président, je vais faire très court. Je vous remercie. C'est juste pour revenir sur les questions de mon collègue, monsieur Apathie. Il a demandé ce que le PS allait faire. On n'a pas entendu de réponse par rapport à ça. Et je remercie Monsieur Camus pour l'exclusivité qu'on a pris aujourd'hui que le collège comptait augmenter le précompte immobilier encore une fois. Mais j'ai hâte de voir l'état du conseil communal quand ce sera annoncé officiellement. Je vous remercie.

Monsieur Loup. Allez y, allez y!

Excusez moi. Je.

Excusez moi. Il a le droit. Il a effectivement, il a raison. Allez y. Et il a été cité.

Il a.

Été cité. Il a raison, monsieur. Allez y.

Monsieur le Président, C'est bien fonctionné. C'est ça qui fonctionne.

Voilà, voilà. Non, juste. Je pense qu'il y a des problèmes, des personnes qui ont des problèmes de compréhension de la langue de Voltaire. Je n'ai jamais dit que nous avons augmenté le CADA. J'ai dit.

Excusez moi, mais excusez moi, mais ce n'est pas possible.

Non mais attendez. J'ai dit que si. Chers amis.

Laissez nous s'exprimer, s'il vous plaît, chers amis.

J'ai dit que si le gouvernement fédéral.

Qui.

A pris les mesures d'exclusion N'accompagne pas d'un financement à la hauteur de cette mesure, comme celle de la fusion des communes des zones de police. Pardon? Effectivement, comme le prévoit la loi. Visiblement que vous méconnaissiez, ce seront les communes qui devront.

Pallier.

À ce manque de financement. Et comme les communes.

N'ont.

Pas.

Les.

Moyens, quels sont les leviers qu'ils ont en matière de revenus? Ce sont évidemment les leviers sur les taxes, dont le revenu cadastral. Le précompte professionnel? Non, mais c'est terminé. Est ce que c'est clair ou pas?

Mr. Mr. Merci beaucoup pour l'intervention Mr. Mr Semoule s'il vous plait.

J'attends le silence. Merci.

Merci. Le silence dans la salle. C'est gentil monsieur, C'est à vous la parole.

Première chose, monsieur, si vous voulez tout à l'heure continuer plus longtemps à pouvoir parler parce qu'il disait que c'était un point important. Et par contre, quand nous on prend la parole, il sort de la salle, il est au téléphone. Je pense que c'est par manque de respect. Si c'est un point si important, j'aimerais bien quand même lui demander de rester dans la salle et nous écouter pour pouvoir préparer son intervention lors du prochain conseil communal pendant le budget CPER. Deuxième chose, Monsieur Camus, vous vous dites toujours c'est le maire, c'est le maire. Oui, c'est le maire, mais pas que. C'est aussi c'est se désengager, c'est aussi, c'est ça aussi qui fait partie de la majorité. Oui, mais.

Parce que.

Monsieur.

Semoule a la parole.

Non mais de toute façon, Monsieur, on le connaît depuis six ans. Quand il veut, il prend la parole. Donc ça, franchement, on n'était pas le dernier conseil communal.

Ce n'est pas grave, monsieur, c'est le sujet.

Et donc, euh. Mais ici. Donc, si j'entends bien, il y a déjà des chiffres qui sont contradictoires parce que j'entends que M. Le Président qui nous dit 3500 personnes en plus après son collègue qui nous dit c'est 2500 en plus. Donc, j'ai noté, hein. Donc, je comprends la langue de Voltaire, Non, je termine En plus, vous avez dit qu'on va augmenter les augmentations de taxes, Ce que vous avez dit? Précompte immobilier? J'ai noté.

Je.

Comprends la.

Langue.

Comme.

Française, même si apparemment je ne suis pas reconnaissant. Je termine s'il vous plaît. Mais c'est pas possible.

Franchement, depuis cinq.

Ans, vous.

Nous faites.

Chier.

Désolé, monsieur, mais c'est retirer la dernière parole, s'il vous plaît.

Pas de.

Merci, mais.

J'en peux plus parce qu'à.

Chaque fois, alors vous n'avez aucun respect.

Vis à vis de moi.

Pas d'empathie, s'il vous plaît, monsieur, s'il vous.

Plaît, revenons tout le temps. Mais monsieur, Monsieur.

S'il vous plaît, on arrête. Revenez vers le sujet si vous voulez, monsieur. Vous dites que.

Ce que je dis n'est pas correct. Ce que moi j'ai noté, ce que j'ai entendu.

C'est.

Que vous dites à vos collègues que ce n'est pas correct.

Donc si. Monsieur, s'il vous plaît, chers amis, vous êtes quand même des adultes, hein? Je ne vais pas le répéter dix fois, monsieur. Euh, restez dans votre sujet et nous ne sommes pas ici entendus du ping pong. Merci. Vous avez la parole, Monsieur, vous ne respectez pas, mais écoutez, je suis là pour respecter quand même le euh. Lors de cette séance, vous avez la parole si vous voulez bien le reprendre. Sinon, nous allons passer à d'autres personnes et ce sera, vous l'aurez perdu, cette Parole. D'accord. Merci. Madame. Euh. S'il vous plaît.

Euh. En gros. Extrêmement peu. Enclin à notre budget. Van der Henkel, Vous étiez Dirty Dirty Sculpt avec un extrême B entre votre mix nique et notre budget. Nos photos filmées en deux semaines. Ce budget. Un mot pour vendre précompte immobilier à Molenbeek qui en vaut la peine. Vous devez aller vers Al Texas ou vers Amérique latine pour vous dire que chacun des 100 avec un budget de 100. 50 % du budget. Dites quand? Il. Y en a mal. Mettons nos success.

Tiens, madame Garcia, Française.

Merci, Monsieur le président. simplement pour vous dire que moi je suis quand même très choqué, non pas par par les chiffres comme ma collègue, mais par le fait qu'un conseiller ne veuille plus prendre la parole parce qu'il ne se sent pas respecté. Monsieur le Président, avec tout le respect que je vous dois, c'est votre rôle. Et quand un conseiller parle, un autre conseiller n'a pas à l'interrompre de.

Manière.

Intempestive. D'autant plus que.

Ce même conseiller.

Effectivement, quand l'opposition parle, s'en va dans l'autre salle alors qu'il a dit quelques minutes avant que c'était très important. Donc on doit être respecté et c'est votre rôle, monsieur le Président. Et encore une fois, je suis extrêmement choqué et je déplore que mon. Que mon collègue doive se taire.

Je vous remercie, Madame, mais je pense que vous êtes tous ici témoins. J'ai essayé de calmer les personnes, j'ai appelé les deux personnes à ce qu'ils respectent les règles. Écoutez, je dois faire quoi? Prendre un bâton? Non, soyons sérieux. Donc j'ai crié, j'ai fait trois fois. Mais écoutez, si on me reproche quand même d'essayer de trouver une solution à l'amiable, je serai plus dur la prochaine fois. Et mettre des personnes qui ne respectent pas les règles et le règlement dans pour un moment. Voilà, tout simplement, je donne la parole à Monsieur Dirk de blog.

Oui, je veux quand même remettre quelques vérités. La première chose que vous allez voir dans le budget que pour le budget 2026, il n'y a pas d'augmentation au prix prévu. C'est important. Mais donc toutes les mesures Arizona nous tombent sur la tête. C'est 7 millions à chercher. Ok, donc c'est un vaste défi. Et donc si vous gérez un portefeuille, il y a deux choses. Couper 7 millions et 7 millions, ça veut dire à la grosse louche, un membre du personnel, ça coûte entre 50 et 60 zéro zéro 0 €, donc 20 personnes par 1 million à la grosse louche. Vous faites le calcul combien de personnes il faut supprimer alors que vous dites qu'il y a déjà plein de services qui sont en sous effectif dans la commune et au CPS? Donc effectivement, vous avez raison de vous fâcher, mais fâchez vous s'il vous plaît sur les responsables du sous financement des communes chez vous, c'est les responsables qui vont nous passer une facture de 7 millions d'euros encore supplémentaires l'année prochaine. Molenbeek, comme commune depuis 2021, a dû augmenter pour des millions et des millions. C'est transfert pour la zone de police, c'est transfert. Pour le CPS, ça se chiffre en total A une trentaine de millions qu'on a augmenté. Parce que le financement fédéral ne suit pas. Fâché vous contre ce sous financement fédéral qui impose à des communes qui ont en fait financé de notre propre poche septante millions d'euros de transferts pour la zone de police et le CPAS. Le fédéral nous impose les critères pour attribuer le R. Le montant du R. Mais nous finançons 60 % déjà, juste les 30 % qu'on doit payer de notre propre poche 21 millions. C'est donc passé déjà dans le passé. Alors juste pour dire, il n'y a pas de mesures qui sont prises. J'espère qu'on va voir dans le budget. Dans le budget CPS, il y a déjà des mesures qui sont prises parce qu'évidemment préparées, qu'il y a 2700 personnes qui vont devoir être traitées, accueillies par le CPAS. Ce n'est pas la même chose que le 3500 qui seront exclus et, à mon avis, le chiffre a déjà augmenté. Aujourd'hui, donc, on parle d'exclus et ceux qui vont devoir être suivis par le CPAS. Si on voit que ces gens là vont devoir être traités ou une phase déjà janvier 2026, il faut déjà prévoir du personnel qui va devoir être le 1^{er} janvier. Vous verrez qu'il y a des mesures qui sont prises, Vous verrez qu'il y a des mesures qui sont prises pour préparer des bâtiments. Mais voilà, je ne veux pas laisser penser qu'il y a rien qui se fait. Il y a plein de mesures qui sont faites avec beaucoup de douleur dans le portefeuille. Une commune aussi. Mais je vous. Je vous présenterai ou je vous invite à en discuter au conseil quand on discute le budget.

Merci Monsieur Duboc. Monsieur Apathie, vous avez deux minutes?

Oui, en fait pour moi, c'est ça. C'est une question vraiment très très importante. Mais

je vois dans les réponses, mais je peux le dire, c'est dommage, les gens qui attendent, monsieur. En tout cas, je m'adresse au collègue comme ça, comme ça il y aura personne qui sera, qui va dire je suis visé comme ça. Il prend pas la parole encore pour ne pas donner cette chance encore. Bah les gens, ce qu'il attend en fait des réponses concrètes. Parler de la politique d'Arizona, on le connaît mieux, on le connaît. La résonance, on connaît les mesures. Les gens sont sortis dans les rues, on a manifesté, tous prêts à manifester. Mais ce qu'ils attendent, les habitants de Molenbeek, c'est des réponses concrètes à cette problématique. Mais je vois, ici, on donne des réponses politiques. C'est la faute des autres, Ok, Et après, on fait quoi? On ne prend pas de mesures, on fait rien, On dit c'est la faute de Mr.

Mr. Mr Excusez moi. Excusez moi Monsieur. Non, non, vous n'avez pas la parole. Mr le Canot, il y a que le collègue qui pourra répondre s'il le désire. C'est la règle. Je m'excuse, cher ami. Eu silence dans la salle. Il n'y a pas de problème, donc allez y.

Voilà, c'est ça qu'il attend. C'est dommage que ce n'était pas filmé aujourd'hui, mais j'espère que c'est des collègues qui ont pris des. J'espère. Je ne sais pas. T'as pas. Ce qu'on a? Moi, ce que je demande, c'est vraiment. C'est sérieux. On a le temps encore au mois de juin. Les mesures, on le connaît. Le problème, le diagnostic est là. Moi, quand je vais chez un médecin, j'attends de ce médecin qui me donne des médicaments pour me guérir et pas me dire si tu as un problème, je sais pas l'estomac bazar, j'ai pas de médicaments. Vos données? Qu'est ce que je fais? Je change le médecin. En l'occurrence, ici, on ne sait pas changer le président de CPS ni le collègue. Donc.

S'il vous plaît.

Prenez les choses en main et trouver des solutions et vous avez le temps jusqu'à janvier 2026 à venir avec des réponses. On ne veut pas parler des mères engagées ou quoi que ce soit, Ça, on le connaît. Nous on veut des concret, régler les problèmes des Molenbeekois comme tu as dit. C'est vrai, le fédéral il intervient à 70 %. Donc ça vous le savez. Vous avez en train d'étudier le budget. Donc, prenez en considération que vous allez trouver ces 30 %. Je ne sais pas. Au collègue, c'est votre travail, vous êtes élu pour ça. Donc, ne viens pas à moi, dans l'opposition, de me dire Je suis désolé, je ne sais rien faire, mais vous êtes incompetents. Alors je suis désolé de le dire.

Monsieur Apatie.

Il faut trouver des solutions.

Très bien, monsieur Apatie. Je vous donne 30 secondes de plus. Merci. Merci à vous tous. L'incident est clos. Nous allons suspendre la séance de dix minutes, s'il vous plaît, pour un peu apaisé. Dix minutes exactement. S'il vous plaît apaiser les esprits. Merci. Chers collègues. Puis je vous demander de reprendre vos places, s'il vous plaît? Nous avons encore pas mal de points encore il y a trois mois.

C'est très bien.

Donc nous sommes au point douze. Non, on est encore là. Toi, tu a tous les droits. Vas y.

Toute seule.

Je sais que c'est pour ça.

Que.

C'est dur à concilier. Maladie. Absence.

C'est dur. Du coup.

Il y a plein de gens malades.

C'est vraiment un problème général de tous les services. Non? Oui.

Ça devient trop.

Tu vois, ça commence.

Vivement le mois de juillet, c'est le temps pour soi, Non, Pardon.

Le voile.

Est ce qu'il n'y a pas une possibilité.

Que ce qui.

Était demandé au collègue et qui n'appartient à disposition de.

Personne.

Et les gens cherchent du travail. C'est un peu bizarre. C'est un peu paradoxal. C'est aussi avoir les compétences pour aussi. Chers collègues, c'est la troisième fois que je vous appelle à reprendre vos places. Donc, tout à l'heure, il y avait eu une motion pour terminer à 0 h à cette cadence, si on ne respecte pas déjà le timing, je suis vraiment désolé madame Garcia Fernandez qui me reproche de parfois des choses. Là, je suis en train de créer pour la quatrième fois Reprenez vos places Et on me reproche de ne pas respecter le roi. Nous sommes déjà cinq minutes au delà du temps. Oui, il n'y a pas de quorum. Mais écoutez, que voulez vous que je fasse pour vous? Vous savez aux interpellations. Allons y. Alors, point douze Alors, le point douze, qui est introduit par madame Garcia Fernandez relatif à l'insécurité et aux nuisances de la plaine de jeux de l'avenue du Château. Madame Garcia Fernandez. Ah! C'est gentil, madame Fernandez. Donc la question est transformée en réponse écrite. Treize interpellations déposée par M. Mélisse, conseillère relative au respect de la législation en matière de dimensions des étals extérieurs des commerces. Alors euh. Oui, perception des taxes, maintien des passages libres sur les trottoirs. Monsieur Milice. À vous la parole.

Je croyais que vous alliez m'annoncer une grande nouvelle. Monsieur le ministre? Mais non, merci. Vous me donnez la parole, Monsieur le président.

On me force à lever la voix. Vu les remarques, maintenant, je vais aller plus.

Doucement, doucement. Restons corrects.

Je le suis toujours. Et pas les caméras.

Arrêtez de me couper, hein? Ne faites pas votre être, Canossa. Non, je ne peux pas. Il n'est pas là. Alors ici, j'en reviens effectivement à la situation des étals des

commerçants, loin de mon idée de m'attaquer aux commerçants, mais surtout m'attaquer plutôt aux pratiques et avoir des garanties que ces étales respectent les normes et les règles en vigueur au niveau de notre commune ou du moins de la région. Alors je ne vais pas vous faire vous relire l'ensemble des interpellations, mais je vais vous poser des questions. Quelles actions de contrôle par rapport au stationnement abusif et aux obstructions de la voirie? Quelles sont les actions de contrôle que la commune met en place pour sanctionner ce type d'abus? Y a t il des interventions de la police locale pour verbaliser et quelles mesures concrètes la commune envisage t elle pour empêcher cette occupation illégale et récurrente de l'espace public par rapport aux dépôts d'immondices et d'insalubrité que vous connaissez certainement très bien et aussi bien que moi sur certains endroits de Molenbeek? Les commerçants sont ils soumis à une obligation de gestion des déchets, comme tout professionnel? La commune effectue t elle des contrôles de salubrité pour s'assurer que les déchets sont correctement Évacués. Des sanctions sont elles prévues pour les commerçants qui abandonnent leurs déchets sur la voie publique journallement? Au niveau du respect des dimensions des étales extérieures? Réglementation en vigueur. Pouvez vous me confirmer quelles sont les dimensions maximale autorisée sur les étales extérieures en fonction des rues et des quartiers? Existe t il un règlement spécifique et propre à Molenbeek en la matière? Quelles actions sont mises en place pour contrôler les commerçants qui ne respecteraient pas les dimensions? Quant à la perception des taxes sur les étales extérieures, On parlait d'augmentation des taxes. C'est l'occasion d'essayer de gagner de l'argent, mais ce n'est pas une bonne idée de le gagner sur le dos de nos commerçants et encore moins sur le dos de nos citoyens. Pouvez vous détailler le montant et les critères de taxation appliqués aux États à l'extérieur? Quels contrôles sont effectués pour s'assurer que tous les commerçants concernés payent une taxe? Existe t il un suivi régulier ou un recensement des commerces bénéficiant de cette autorisation et au niveau du respect des passages libres. Comme vous le savez, les trottoirs sont souvent encombrés de palettes, de valises ou autres qui prennent tellement de place que les gens avec une voiture d'enfant, les personnes à mobilité réduite ne savent plus passer et deux passants, deux citoyens qui se croisent. L'un est obligé de descendre du trottoir, ce qui est extrêmement dangereux sur certains axes. Donc, quelle est la largeur maximale minimale du passage à respecter sur les trottoirs à Molenbeek, conformément aux réglementations régionales et communales? Quels moyens de contrôle sont actuellement mis en place pour garantir le respect de cet espace libre? Et en cas d'infraction, quelles sont les sanctions appliquées aux commerçants qui ne respectent pas ces obligations? Il est inacceptable qu'un commerçant s'approprie ainsi l'espace public au détriment des riverains et des autres usagers. Un équilibre doit être trouvé entre l'activité économique et le respect des règles de civisme et de salubrité. Il est primordial d'assurer un équilibre entre le dynamisme commercial de notre commune et le respect des règles permettant à tous les usagers d'évoluer dans un espace public accessible et sécurisé. A ce titre, je demande au Collège communal de renforcer les contrôles et d'assurer une équité pour la perception des taxes et de veiller au strict respect des passages libres sur nos trottoirs. J'ajouterai aussi que certains commerçants occupent, au delà des espaces libres, des trottoirs et des espaces aussi. Ils prennent aussi. Ils occupent aussi des espaces de stationnement par des palettes, par des camions ou par du matériel. Et finalement, les citoyens ne savent même plus se garer alors que ce ne sont pas des espaces dévoués au déchargement. Je vous remercie.

Merci, monsieur. Un instant. Voilà, Monsieur le bourgmestre va prendre la parole.

Il y a des questions?

Ah oui, excusez moi, Monsieur le.

Président.

Monsieur le Président, euh, je vais faire court parce que je pense que Monsieur le ministre a tout dit et j'ai cru comprendre à un moment donné qu'il voulait qu'on augmente les taxes chez le commerçant. Mais je crois que c'est tout à fait l'inverse. Je serais étonné, mais en tout cas, moi je reviens évidemment pour la question euh sécurité des usagers, en tout cas de ces espaces. Parce que franchement, dans nos quartiers aussi, dans le maritime, on voit aussi pas mal de commerçants qui utilisent évidemment ces trottoirs. Et c'est parfois. J'ai déjà été témoin des personnes en chaise roulante par exemple, ils demandent un coup de main parce qu'il ne s'est pas passé, donc ils demandent un coup de main pour pouvoir passer effectivement sur la rue et qu'on lui donne un petit coup de main. Et ça peut être aussi le cas pour des jeunes enfants. Ça peut être le cas aussi pour des mamans avec des poussettes. Donc je pense que cette question de sécurité est importante. Mais en même temps, je rejoins monsieur le ministre en me posant la question. Par exemple, à un moment donné et pendant le vide, il y a eu quand même pour soutenir aux commerçants pas mal d'espace de parking qui ont été transférés comme une sorte de terrasse des restaurants, parce que c'était aussi un soutien aux commerçants. Je pense que nos commerçants, ils ont aussi besoin d'un soutien. Est ce qu'il y a quelque chose qui est prévu pour. C'est le comment, je veux dire des épiciers du coin comme on appelle qui? Est ce qu'il y a un dispositif qui est prévu qu'ils peuvent prendre un espace de parking entre guillemets pour pouvoir utiliser leur déposer leur étal pendant la journée et le soir évidemment à la rentrée. Voilà. Sinon, pour le reste, j'écouterai vos réponses.

Merci beaucoup.

En ce moment, mettre un coup de. À ce propos. Jennifer. Morgan, en allant vers start up, me dit Stupide start up, mais en nature delicate auto holders and the red smoking is the. Thing on that you tube talk for men. Mais en même. Temps, j'aime.

Bien.

Excusez.

Didier Super. Méga spécifique des. Gens de Bruxelles, Belgique Un concert de. 15 h dans un. Verger sympathique. Marc. Bouzidi. Les déchets qui traînent toute la journée et le soir, on les envoie ces déchets dans les sacs blancs tout mélangés, sans aucune recyclage qui est fait. C'est quand même aussi problématique. Il y a quelque chose de malhonnête Là dedans envers la population normale, non commerciale.

Donc, monsieur le ministre.

Alors, merci pour vos questions. Tout d'abord, je voulais vous dire que par rapport au stationnement abusif, certains agents conservateurs sont depuis peu habilités à dresser des PV sacs en matière d'arrêts de stationnement. Les instructions seront données aux équipes en place afin, d'une part de sensibiliser les commerçants à la problématique et d'autre part de rédiger des PV. Si, si si. Ceci perdure au niveau de la dépôt d'immondices, les commerçants doivent disposer d'un contrat d'enlèvement chez un prestataire agréé. Donc il y en a plusieurs et il est prochainement prévu de contrôler l'existence de contrats d'évacuation des déchets pour les commerçants, et ce en actions conjointes avec plusieurs services. Le planning qui est en cours d'élaboration. Au niveau sanction, il y a bien évidemment les sacs et le règlement

portant sur la tarification lors d'interventions des services communaux en ce qui concerne le respect des dimensions. Alors, en fait, au niveau de cette matière là, nous avons effectivement un règlement qui date de décembre 2007, qui est donc le règlement communal relatif aux étalages et aux terrasses, et en termes d'espace qu'il faut libérer. Si la voie de circulation piétonne est égale ou supérieure à deux mètres. Il faut en tout cas laisser un cheminement libre de tout obstacle de minimum un mètre 50 d'un seul tenant pour les usagers. Si le si le trottoir est moins que est inférieur à deux mètres, alors il faut absolument avoir un mètre 20 qui soit libéré de tout obstacle. Et tout cela bien sûr d'un seul tenant pour les usagers en terme de droit, d'immondices et enfin en terme de taxe sur les étalages. Les taxes sur les étalages sont établies sur la base de l'autorisation de placement délivrée par le service inspection de l'urbanisme après une demande de la part du commerçant. Concrètement, lorsqu'un commerçant souhaite placer un étalage ou une terrasse devant ce commerce, il introduit la demande via le formulaire ad hoc. Ce formulaire, réceptionné par le service des taxes communales qu'il transmet au service Inspection de l'urbanisme. Une analyse réalisée sur place par l'inspection afin de déterminer si la demande peut être accordée et pour quelle dimension. En respectant bien sûr le règlement du 20 décembre 2007. L'analyse réalisée sur le terrain est transmis au service des taxes afin qu'une décision soit proposée au collège. Et cette autorisation prendra les mesures autorisées pour l'étalage. Cette autorisation qui sert de base à la taxation. En fait, seuls les mètres carrés autorisés peuvent faire l'objet d'une taxe. Malheureusement, nous ne pouvons pas taxer ce qui n'est pas autorisé. Pour chaque exercice, un formulaire de déclaration est envoyé afin que le commerçant confirme le placement de son étalage de sa terrasse. Dans l'hypothèse où le commerçant ne répondrait pas à ce formulaire. La procédure de taxation d'office serait enclenchée et entraînerait une majoration de la taxe de 10 % conformément aux règlements taxes en vigueur. L'évolution des recettes enrôlées en fait à partir de. Je peux vous donner les chiffres à partir de 2019. Il s'agissait de plus de 22 zéro zéro 0 € pour 2019. Un peu plus que quatorze zéro zéro 0 € pour 2020. Un peu plus que dix zéro zéro zéro pour 2021, un peu plus que 19 zéro zéro zéro pour 2022. 8500 pour 2023 et on est déjà pour 2024 à 26 zéro zéro zéro, un peu plus que 26 zéro zéro 0 €. Tout ça, bien sûr, cette évolution, c'est au gré des différents des mouvements, faillites, cessions, etc. Et donc à chaque fois, un recensement est fait pour bien sûr que ne soient taxés que ceux qui ont effectivement une terrasse ou bien une étale bien étale. En ce qui concerne le respect des passages libres sur les trottoirs, il est impératif que cette largeur minimale soit respectée pour assurer une circulation piétonne sécurisée accessible à tous. Je vous informe que dans la. Au cours de la législature passée, on a fait tout un inventaire. Vous vous rappelez sûrement madame Garcia Fernandez, avec tous les services pour justement faire en sorte que cette mesure soit respectée. On a mené plusieurs actions pendant près d'une semaine sur la chaussée de Gand, entre les étangs noirs et le canal. Malheureusement, on a remarqué qu'il y a très peu de respect par rapport à aux dimensions. Nous avons à ce moment là dû constater que malheureusement, il y avait un manque aussi de conservateur. D'où la première de mes remarques, en tout cas de mes réponses concernant les conservateurs. Et donc une action est prévue par rapport à ça. Je tiens aussi à dire que effectivement, lorsque cette action avait été menée, les personnes, en tout cas les usagers de la chaussée de Gand, étaient très contents de l'action parce qu'ils étaient vraiment. Ils sont vraiment embêtés par cette situation. Nous allons mener une action de manière générale. Mais il faut, il faut que cette action dure dans le temps et donc il faut absolument que cette action soit en fait bien préparée avec tous les services et qu'il y ait une continuité dans le temps pour éviter qu'il y ait bien sûr des EU, des comportements du style de ceux qu'on a constaté lorsqu'on a fait cette action d'une semaine où des gens, des commerçants voyaient que voyant que nos conservateurs n'étaient présent ou en tout cas que les personnes de l'inspection urbanistique n'étaient présent que jusqu'à 3 h et demie,

commençaient à déballer après 3 h et demie. Donc ça c'est un petit peu pour pour pour l'histoire. Nous avons une mesure pour répondre à Monsieur, une mesure qui concerne le soutien aux activités commerciales. Ici, c'était surtout l'Horeca. Donc nous avons la région en fait à donner une dérogation par rapport à la règle qui veut que tout étal soit en fait taxé. C'est une action que vous avez vu aussi dans d'autres communes. Nous avons apporté un soutien important à ce secteur là en leur permettant de faire des extensions de terrasses sur les places de parking. Vous en avez vu sûrement fleurir un peu partout. Cette action est de nouveau présente ou en tous cas acceptée, autorisée. Cette année ci, on a de nouveau pris contact avec tous les commerçants ou en tout cas avec ceux qui étaient concernés. Il est vrai qu'il est envisageable ou en tout cas il faudrait réfléchir aussi pour étendre cette mesure là aussi aux épiciers. Parce qu'il est vrai que lors, dans les périodes où les fruits frais apparaissent lorsque leur commerce ou en tout cas l'espace de leur commerce n'est pas vraiment suffisant et donc mieux vaut, mieux vaut leur donner des autorisations, faire en sorte que tout cela soit cadré au lieu d'avoir en fait une gestion plus ou moins anarchique qui dérange un peu tout le monde. Mais donc en ce qui concerne vraiment cette matière là, nous sommes en train de préparer une action qui va être importante mais que nous voulons vraiment inscrire dans le temps, pour éviter qu'il y ait tous les effets pervers qu'on a connu lorsqu'on a lancé l'action d'une semaine avec avec des retours assez négatifs puisque la population attendait qu'il y ait vraiment une éradication de ce de ce problème et que malheureusement, nous n'avons pas pu assurer avec l'action qu'on a menée ponctuellement en une semaine, qui était nos capacités à ce moment là. Voilà, j'ai.

Dit merci, Monsieur le bourgmestre, Monsieur des démunis.

Merci, Monsieur le Président. Merci pour votre réponse très complète. Mais effectivement, vous parlez des agents conservateurs, des nouveaux agents stathouder qui rentrent en action et qui ont la possibilité de prendre de fait des constats et de verbaliser. Peut être leur rappeler qu'à un certain endroit, ils ne doivent pas verbaliser comme des parkings privés. Parce que je me suis vu plusieurs personnes verbaliser sur le parking privé chez moi à l'immeuble. Et il faut écrire et leur expliquer qu'il n'y a pas de raison de verbaliser des voitures sur un espace privé. Cependant, ça met longtemps avant une réponse parce que je pense que le personnel conservateur ne comprend pas toujours la différence, mais souhaite. Quand vous parlez des dimensions, effectivement, il me semble avoir lu clairement que la profondeur d'un état extérieur était de maximum deux mètres. Si il dépasse deux mètres, je pense qu'il doit avoir une disposition spéciales tout en respectant effectivement la largeur des trottoirs. C'est très clair, mais je suppose que s'ils dépassent de deux mètres, non seulement ils doivent une autorisation et ils passent à un système de taxation. Parce qu'il y a quand même pas mal d'étals qui sont deux mètres, trois mètres, quatre mètres, même des étals qui sont parfois plus grands que le magasin. Alors quand vous me dites qu'on va prolonger ou prolonger les terrasses sur des espaces de parking espace de parking qui sont quand même déjà parfois difficiles à trouver dans certains endroits, que ce soit pour des restaurants, des des cafés, des snacks ou encore même des épiciers. Moi, j'ai quand même du mal à comprendre qu'on puisse aller mettre trois palettes de fruits sur le trottoir avec des gens qui tournent autour et pas de fruits obligatoirement et qui donc finalement sont à proximité des voitures qui passent. Et c'est un danger d'un danger très clair. Alors que ce soit délimité. Moi je ne comprends pas pourquoi on prolonge encore l'effet comique parce qu'on est quand même en 2025 et bientôt en 2026, parce qu'on va peut être prolonger l'effet, le futur comique qu'on va nous inventer. Mais bon, j'ai un peu dur à le comprendre. Après, vous me parlez effectivement des taxations des années 2026, 20 86 000 €, oui, 2023, 8 500 €. Pourquoi une telle différence? Les magasins n'ont pas tous disparu. 2000 22 009, 2022, 2023 2004. Qu'est ce qui s'est

passé? Il y a eu un service. Qui c'est qui a été anéanti, où ils sont tous endormis et on a pu taxer. Et puis 2000 22 000 22 021, on peut comprendre que c'était la période où on a effectivement moins taxé. Alors j'entends bien que donc s'il y a non-respect, il y a une verbalisation. Et donc j'aimerais bien qu'on, comme vous le dites très bien, que tous les services se remettent en ordre de marche. Bien sûr, dans les mesures de des capacités, mais pour que tout le monde soit logé à la même enseigne. Parce que quand je remarque le nombre, il ne faut pas être, vous le constatez en passant, en voiture. M. De Block le constate, tout le monde constate que ce soit en vélo, en voiture, les trottoirs sont embouteillés par des palettes complètes, des palettes de un m de large sur un trottoir qui fait à peine deux mètres et on est à 80 cm. Oui, je ferme ma grande bouche.

Merci beaucoup! Merci, Monsieur. Parfait! Nous passons au point suivant. Madame Garcia. Relative à la présence persistante de bâches et affiches électorales sur des propriétés privées. Madame Garcia, s'il vous plaît!

Merci, Monsieur le président. Alors, c'est une interpellation qui date du 12 mars 2025. J'ai vu en tout cas le long du canal, pas loin de chez moi, que l'une ou l'autre bâche avait été enlevée peu de temps après l'introduction de l'interpellation. Je ne sais pas où ça en est. Vous me disiez tout à l'heure qu'elles étaient toutes parties. Il me semble, sauf erreur de ma part, qu'il y a encore des affiches rue de Ribaucourt. Bref, je ne vais pas m'étendre là dessus, mais quelle action le collège compte t il mener pour assurer le retrait total des bâches et des affiches? Car vous savez que ça fait sept mois que les élections sont terminées et que donc on ne devrait plus avoir à faire face à cette pollution visuelle. Merci pour votre réponse.

Excusez moi. Monsieur Vannerie.

Pour compléter l'interpellation de madame Fernandes, je constate que également au boulevard Vacances, il y a encore également des services qui restent donc plusieurs. Et donc là aussi je voudrais avoir un peu. Est ce qu'il y a quelque chose qui sera prévu pour ça?

Euh je parle évidemment d'une expérience, parce que moi, entre 2018 et 2024, pendant quatre ans, j'ai vécu avec la fiche de madame Skype qui était affichée.

Donc c'est pour montrer.

Que c'est pas question je pense de majorité opposition. Donc voilà, je me posais toujours la question pourquoi elle est encore là? Pourtant elle était déjà élue. Donc je pense que cette question va au delà d'une question de majorité opposition. Et en même temps, je rappelle aussi que il y avait un dépôt quand même d'une motion pour réguler un peu les affiches pendant les périodes électorales. Je me souviens dans l'ancien législature. Peut être qu'à un moment donné il faudra travailler.

Au.

Dessus, peut être pas pendant la période électorale ou proche en dehors de ça, parce que franchement, pendant les élections, c'était quand même un peu chaotique sur l'ensemble de la commune. J'ai pas dit qu'il fallait forcément interdire, mais il faudra trouver une bonne manière de gérer en tout cas cet affichage. Merci.

Ok, merci monsieur le.

Receveur. d'Europe and overall in the state les intimes for all in his overall. Mais à droite, un. Peu partout. En Irak. En abordant le.

Spécifique, en partant de ce Je vais bien. Merci.

Voilà, Merci pour vos questions, Pour votre interpellation faite en préambule, je voulais vous dire que le RGPD, l'article 38 qui s'applique dans ce genre de cas, en tout cas qui concerne les affiches, etc. Mais ne permet d'interventions que pour des affiches présentes sur le domaine public, est visible depuis le domaine public si celles ci sont à ciel ouvert. Malheureusement, cela signifie que si des affiches sont présentes derrière les vitres, cela n'est plus à ciel ouvert. Donc on ne peut intervenir sur base sur base du RGPD. Malgré cela, il faut bien évidemment faire, en tout cas vous donner une réponse par rapport à ces eaux, en tout cas aux endroits où il y a encore des affiches et donc des actions et des actions de repérage, de sensibilisation, avec la sensibilisation des propriétaires éventuellement lorsqu'il s'agit d'une affiche qui est visible, mais aussi voilà, du côté, de l'autre côté de la vitrine, là. Alors, c'est des amendes qui sont d'application avec des mises en demeure et avec délais, et l'éventuel retrait aux frais de contrevenants sur base du règlement de tarification lors des interventions des services communaux. Le RGPD ne mentionne aucun élément sur le parti bien évidemment, ou le candidat concerné, mais bien l'éditeur responsable. Par extension, le propriétaire ou locataire pourrait également être mis en cause vu qu'ils ont peut être ou certainement donné leur accord. Cette perspective doit encore faire l'objet d'une analyse plus approfondie. Le RGPD et le règlement Tarifications permettent à la commune d'intervenir et de se faire rembourser les frais par le contrevenant.

Merci. Madame Gloria Fernandez est la seule à répondre. Merci.

Merci Monsieur le Bourgmestre pour votre réponse. Moi j'avais juste une petite suggestion. J'entends bien quand vous dites quand vous parlez des affiches qui sont à l'intérieur et je comprends la difficulté. Mais ne pourrait on pas se dire quand ces affiches représentent des personnes qui sont ici, dans ces enceintes, dans cette enceinte, tous partis confondus? Est ce qu'on ne pourrait pas leur demander gentiment d'aller retirer leurs affiches? Merci.

Merci, madame. C'est noté. Point suivant Interpellation de M. Mary, Conseil communal la mer, relative à l'évolution du tonnage des dépôts clandestins et la collaboration ou la collaboration avec la Région pour la gestion des voiries régionales. Monsieur le Maire. Merci.

Merci. Donc je vais essayer d'être bref et aller directement aux questions. Donc c'est par rapport évidemment au dépôt clandestins qui sont en forte augmentation dans la commune. Donc, face à cette situation. Je souhaiterais donc savoir est ce qu'on dispose actuellement des données pour l'année 2024 afin d'évaluer l'évolution du phénomène des dépôts clandestins dans notre commune? Quelles actions spécifiques la commune a t elle mises en place depuis janvier 2025 pour prévenir ces dépôts et sanctionner les contrevenants? Des campagnes de sensibilisation Des initiatives communales ont elles été entreprises pour encourager les habitants à maintenir la propreté de leur environnement? Par rapport à la collaboration avec la Région concernant la gestion des voiries régionales, comment la commune de Molenbeek collabore t elle avec la Région pour la gestion et l'entretien des voiries régionales situées sur notre territoire? Quels sont les projets de partenariat avec la Région pour les voiries régionales de notre commune et quelles mesures sont prises pour assurer une coordination efficace entre les services communaux et régionaux

lors des interventions sur ces voiries? Il est essentiel que notre commune continue à œuvrer en étroite collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale pour améliorer la gestion des voiries et lutter efficacement contre les dépôts clandestins qui sont encore une fois de plus en plus visibles sur notre espace public.

Merci, Monsieur. Tout est dit.

Merci, Monsieur le Président. Merci pour vos questions sur la propreté chiffrant le phénomène. En 2023, le service propreté a ramassé 3114 tonnes de déchets. En 2024, on est monté à 3523 tonnes en comptant les dépôts clandestins et les corbeilles publiques en 2025. On a déjà ramassé 1367 tonnes. C'est 60 tonnes de plus que sur la même période en 2024. Et ces 60 tonnes en plus, ça veut dire environ presque sept jours de travail supplémentaire pour nos équipes. C'est du temps, de l'énergie et de la charge. En plus, ce phénomène ne peut pas être éradiqué du jour au lendemain. Toutefois, nous mettons en place des solutions concrètes numéro vert de propreté Le numéro a effectivement effectivement connu un problème technique. Par contre aujourd'hui il est fonctionnel. Essayez vous même de 8 h à 16 h. En plus, l'adresse mail de la propreté publique reste active et les citoyens reçoivent des réponses. Les signalements du terrain continuent aussi à remonter via nos services incivilités, propreté, caméras et contrôle. Nous avons approuvé l'achat de nouvelles caméras fixes temporaires destinées à la lutte contre les dépôts clandestins. Entre temps, le service Incivilités continue son travail. Depuis le mois de janvier, nous sommes à 143 constats transmis aux fonctionnaires sanctionnés, 54 sont en cours de rédaction et contrôles applications citoyens. On les convainc que sont les habitants. Rien ne changera. C'est pourquoi on soutient activement les initiatives citoyens pour une commune plus propre. Par rapport à la collaboration avec la Région, voici notre fonctionnement avec l'agence Bruxelles Propreté. Nos services tiennent des réunions mensuelles avec un agent de proximité régional affecté à la commune et plus nous organisons des comités de pilotage avec Bruxelles Propreté en fonction des besoins. Par exemple, le 13 mai, nos services ont collaboré avec l'agence Bruxelles Propreté dans le cadre d'une action répressive dans le quartier et l'ensemble de l'opération a été coordonnée par la police. Nous menons aussi des projets concrets avec Bruxelles Propreté pour permettre aux citoyens de se débarrasser de leurs encombrants, comme les parcs mobiles que vous connaissez. Il y a. Il y a aussi tout le volet sensibilisation. Nous mettons à jour le site de la commune pour informer les habitants sur les services offerts par la Région et par la commune. Merci de votre écoute.

Euh. Merci Monsieur Van Mary.

Oui, par rapport à cette problématique, je pense qu'il est très important d'avoir un équilibre entre la prévention et les aspects sanction au niveau prévention. Vous dites que vous soutenez les initiatives citoyennes, mais je pense que la commune aussi a un rôle à jouer vraiment dans la prévention des dépôts clandestins, dans l'information à la population. Je pense que la commune a beaucoup de choses, beaucoup de marge de manœuvre dans ce domaine, à travers des associations, à travers les écoles ou à travers d'autres lieux. Au niveau sanction, je pense que là aussi, le nerf de la guerre, c'est l'argent. Et donc là, je pense qu'il sera nécessaire également d'augmenter le nombre de sanctions financières pour les personnes qui font des dépôts clandestins. Merci.

Merci, Monsieur. Le point suivant. Interpellation. De Monsieur Van Mary relatives à la sécurité et à la prévention des agressions envers les travailleurs communaux. Monsieur Van Mary.

Donc là aussi, c'est une interpellation qui a été plusieurs fois reportée. Donc ça concernait le cas d'un fonctionnaire qui avait été agressé il y a deux trois mois. Et donc dans ce cadre, je voulais poser les questions suivantes au collègue. Donc, la commune dispose t elle d'un plan de prévention spécifique pour protéger ces travailleurs en déplacement sur le terrain ou sur le chemin vers le lieu de travail? Est ce qu'il y a des formations en gestion des conflits et en prévention? Des agressions? Sont elles proposées aux agents qui exercent des missions à domicile ou dans l'espace public? La commune pourrait elle encourager la mise en place d'un système d'alerte rapide ou d'un dispositif d'accompagnement pour les visites à domicile considérées à risque par rapport à la sécurité des oiseaux. Quelles mesures concrètes la commune peut elle mettre en place pour assurer une meilleure sécurité des missions? Un travail de coordination avec le CPS et les services de proximité est il envisagé afin d'identifier les situations sensibles et anticiper les risques? La Commune envisage t elle de renforcer la présence des agents communaux de prévention et de médiation dans les quartiers où des tensions ont été signalées par rapport à la collaboration avec les partenaires locaux? Est ce une concertation spécifique entre la commune, le CPS et les services de prévention et celles prévues pour tirer les leçons de cet événement et proposer des améliorations en matière de sécurité? Comment la commune compte t elle soutenir les travailleurs victimes d'agressions en dehors du cadre strictement judiciaire? Merci pour vos réponses.

Merci. Monsieur le ministre, monsieur le bourgmestre.

Merci Monsieur le Conseiller pour votre interpellation. Donc déjà merci pour cette question qui touche un élément fondamental de notre institution, à savoir la sécurité, le bien être de nos travailleurs. En ces temps un peu difficiles où nous constatons malheureusement une recrudescence de ces faits de violence, de violence verbale, de temps en temps aussi, de violences physiques. Concernant l'évaluation et le renforcement des mesures de prévention, il va de soi que tous nos travailleurs sont assurés pour tout accident se déroulant lors de l'accomplissement de leur mission. Nous avons aussi un soutien juridique. Nous accordons aux travailleurs ainsi que l'aide ou le soutien des services d'aide aux victimes. Des formations en gestion de conflits sont disponibles pour les agents qui en font la demande, si celle ci s'avère nécessaire bien évidemment. Et elles sont aussi concernées avec les chefs de service qui peuvent aussi avoir un regard sur les différents postes qui sont beaucoup plus à risque. On va dire. Concrètement, certaines missions font déjà l'objet de mesures telles que la mise en place de binômes ou un accompagnement ponctuel lors des missions délicates. Je pense naturellement aux gardiens de la paix ou aux services de police par exemple. Le renforcement d'agents de prévention ou de médiation est difficilement envisageable de manière structurelle et à long terme. Ceux ci sont déplacés, affectés selon les priorités et les missions qui sont énormes, comme vous avez pu le constater, même dans les réponses que j'ai donné, même ce soir, par rapport aux différentes actions que nous voulons mener et qui sont des actions à long terme en ce qui concerne le soutien aux travailleurs. Ceux ci font l'objet d'un suivi auprès de la médecine du travail qui donne ces recommandations à l'employeur qui les suit ou non. Bien évidemment, encore une fois, chaque cas est particulier et ne permet pas d'établir des généralités. Une agression n'est jamais identique. Je regrette profondément que nos travailleurs fassent l'objet d'agressions tant verbales que physiques. Malheureusement, dans un contexte très particulier où de temps en temps aussi, les réseaux sociaux ont un rôle assez négatif. Je vais d'ailleurs aussi demander qu'une nouvelle campagne de prévention soit lancée afin d'inciter, même demander le respect envers nos agents communaux, que ceux ci soient ouvriers ou employés et aussi en particuliers. Aujourd'hui encore, j'avais une réunion de la commission paritaire au niveau de l'enseignement et où des faits aussi

d'agressions verbales et même physiques ont été relayés. Et nous avons demandé qu'il y ait une action qui soit menée à ce niveau là, rien que aussi de temps en temps. Et ce serait vraiment dramatique d'en arriver là. Mais de temps en temps, la violence verbale est tellement, je veux dire fréquente, qu'on arrive à la banaliser. Qu'on a demandé à ce que tous les agents qui sont victimes de ce genre de violence le fassent, fasse référence. En tout cas, nous relayent toutes et tous les actes dans lesquels il y aurait une violence verbale ou agressive. Et notamment on a relancé l'information sur le registre des tiers qui permet en fait aux agents de pouvoir inscrire en tout cas toutes les toutes les ou relayées toutes les scènes, ou en tout cas tous les moments où il y aurait violence verbale ou physique et que l'on puisse traiter, que l'on puisse directement faire le nécessaire, même en termes de sanction, si on est dans le domaine de l'école, c'est la sanction vis à vis des parents qui est un peu plus facile à gérer on va dire. Et pour le reste, Le l'assistance de notre service juridique.

Merci, Monsieur le bourgmestre. Je peux considérer que le point est clos. Merci. Pour. Votre aide éventuelle entre autres.

Sur.

Les.

Points suivants madame Garcia, française, conseillère communale amer au sujet du fait que les jeunes Bruxellois ne sont plus les bienvenus à la plage ou à la côte belge. Pardon. Merci à vous. La parole.

Merci Monsieur le Président. C'est vraiment une ancienne interpellation. Puis je vous demandais de la transformer en question écrite, s'il vous plaît.

Merci. De notre gratitude. Des. Interpellations de Monsieur Didier Van Meurice concernant la mer concernant le chantier prévu pour le Ring de Bruxelles. Mr Van Mary.

Le micro.

Et.

Le micro de M. Merci. Merci.

Merci.

Donc, je souhaite interpellier le collègue au sujet du vaste chantier prévu sur le ring de Bruxelles et plus particulièrement au croisement avec la Chaussée des mineurs qui impactera directement notre commune de Molenbeek, ainsi que les communes voisines d'Anderlecht et de Sainte-Agathe. L'enquête publique actuellement en cours prévoit, entre autres, la destruction de l'actuel pont, la création d'un, la création d'un nouvel échangeur du Single Interchange et la suppression de la sortie douze quatre. Ces transformations auront des conséquences lourdes sur la mobilité, la fluidité du trafic et donc la qualité de vie de nombreux riverains molenbeekoïses. Dans ce contexte, je m'interroge. Le collègue a-t-il été formellement consulté par les autorités flamandes ou par Bruxelles Mobilité sur ce projet? Quelle position la commune de Molenbeek entend-elle défendre dans le cadre de l'enquête publique? Une concertation ont lieu avec les communes voisines notamment, où plusieurs mesures ont été annoncées et Anderlecht, qui a déjà exprimé une opposition ferme. Comment Molenbeek entend-elle anticiper et gérer les reports de trafic induits par la suppression de la sortie douze, notamment sur les Météorique ou Brossat? Enfin,

concernant les multiples chantiers prévus ou reportés sur la société Ninove, quelles garanties avons nous sur la cohérence globale de ces interventions? Comment assurer une mobilité fluide, respectueuse des riverains et équilibrée entre tous les usagers, piétons, cyclistes, automobilistes? Sans tomber dans une logique punitive. Nous avons besoin d'une vision claire, équilibrée et concertée de la mobilité sur cet axe structurant plutôt qu'une accumulation de chantiers déconnectés entre les différents niveaux de pouvoir. Merci pour vos réponses.

Monsieur le Bourgmestre.

Merci, Monsieur le Conseiller pour votre interpellation. Oui, nos services techniques ont bien participé aux réunions organisées par la Région flamande aux côtés de Bruxelles Mobilité, la STIB, la police et d'autres acteurs bruxellois. Il faut toutefois rappeler que le projet ne se situe pas sur le territoire bruxellois. Il se situe exclusivement en territoire flamand, ce qui limite notre pouvoir de décision. Et malgré cela, nos avis ont été entendus dans un esprit de coordination, même s'ils ne sont pas contraignants juridiquement. Le projet Quelle est la position de Molenbeek? Le projet n'empiète quasiment pas sur notre territoire, mais il répond à plusieurs enjeux importants pour nous. Il prévoit une amélioration de la sécurité sur cet axe historiquement accidentogène, notamment pour les piétons et les cyclistes. La suppression de la sortie douze est bénéfique pour le quartier Paddock, souvent envahi par un trafic de transit qui n'a rien à y faire. Le projet vise à canaliser la circulation sur des voies structurantes comme la chaussée de Ninove. Et apaiser les voiries locales. Pour ces raisons, la commune de Molenbeek ne s'est pas opposée au projet, mais reste attentive à sa mise en œuvre concrète. En ce qui concerne la concertation avec les communes voisines, il faut distinguer deux choses. Le projet spécifique à la chaussée de Ninove, sur lequel Anderlecht a exprimé des réticences, et le projet du Ring, sur lequel ni Anderlecht ni Molenbeek n'ont exprimé d'objection. Nous avons d'ailleurs reçu une confirmation écrite d'Anderlecht à ce sujet. Aucune concertation directe n'a eu lieu avec Dilbeek. Mais les enjeux de circulation ont fait l'objet de discussions entre nos communes ces dernières années. Comment participer? Anticiper les reports du trafic, la suspension. La suppression de la sortie douze vise justement à réduire le trafic parasite dans les quartiers résidentiels de Palos. Quant aux axes comme Mattéi, Caravelle ou Bossard. Ils font partie du réseau structurant. Auto plus auto confort. Ils sont donc conçus pour absorber une partie de cette circulation en évitant la pression sur les voiries de quartier. En ce qui concerne la coordination des multiples chantiers sur la chaussée de Ninove, cette question est légitime. C'est la commission de coordination des chantiers qui veille et ce n'est pas la cellule communiste combattante, bien évidemment. Qui veille à la planification à l'échelle régionale en concertation avec les communes. Elle permet d'éviter les chevauchements, de coordonner, de coordonner les déviations et de garantir la sécurité et la lisibilité des interventions de notre commune dans la limite de ses compétences. Suit donc de près cette planification pour garantir une mobilité fluide, équilibrée et respectueuse des riverains, sans tomber dans une logique punitive. Donc, en conclusion, nous restons vigilants, bien que ce chantier ne relève pas directement de notre autorité. Mais nous veillerons à ce que les intérêts des Molenbeekois, qu'ils soient piétons, cyclistes, automobilistes ou usagers des transports publics, soient pleinement pris en compte.

Merci, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Maire.

Oui, je vous remercie pour ces réponses. Je pense qu'en effet il sera très important de suivre de près ce projet parce qu'il est clair que même si ce n'est pas notre commune qui est directement concernée, on aura un impact par rapport à la mobilité,

que ce soit sur la scène ou tous les quartiers autour. Donc je pense qu'il est très important en tout cas d'avoir un suivi clair de Molenbeek là dessus.

Merci. L'interpellation suivante toujours, Monsieur le Maire, concernant une offre d'emploi pour un collaborateur au sein du service population, Monsieur Van Mary.

Donc ici, Ça intervient donc par rapport à une offre d'emploi en effet, que j'avais vu il y a un certain temps parce que c'est aussi l'interpolation qui a été reportée. Donc ne revenons pas, c'est passionnant, encore d'actualité. Avec le temps.

Toutes les interpellations sont reportées. Donc ici ça concerne. Voilà, donc.

Je ne sais pas si c'est un emploi est encore bien valide depuis le temps, mais l'idée c'est un peu de voir un peu le turn over au sein du service population. Et donc par rapport à ce point, je voulais savoir dans quel était le taux de turn over observé ces trois derniers mois, ces trois dernières années au sein de l'administration communale et en particulier dans le service population? Combien de démissions ont été enregistrées sur cette période, par service si possible? Combien d'argent sont actuellement en congé maladie de longue durée et quelles sont les mesures mises en place pour favoriser le bien être au travail, prévenir les départs et assurer un cadre de travail stable et attractif? Merci.

Merci, Monsieur. Merci, Monsieur le bourgmestre.

Merci Monsieur Van Mary pour votre question. En fait, au niveau du nombre d'agents au service de la démographie. C'est un nombre qui est assez stable, chiffre en équivalent temps plein pour le service de la population, ça va de 36,89 en 2022 jusqu'à 35,39 en 2025 à la fin mars. Lorsque votre question avait été posée en termes de démission, le nombre est de 33 en 2022, 34 en 2023, 30 en 2024 et treize à ce jour pour les administrations locales en Région bruxelloise. Le taux de turnover en 2023 était d'environ 7 %, alors que chez nous, il n'était que de 2,6 %. Combien d'agents sont actuellement en congé maladie de longue durée 100 et six personnes à titre d'information complémentaire. En Belgique, le nombre de personnes atteintes de maladies de longue durée a doublé, passant de 250 zéro zéro zéro en 2008 à 500000 en 2023 et pourra atteindre 600 zéro zéro zéro en deux ans en 2025. Les mesures prises pour favoriser le bien être au travail, prévenir des départs et assurer un cadre de travail stable et attractif. Plusieurs mesures peuvent être mises en place. Quelques exemples. L'établissement de procédures dans chaque service afin de préparer les départs. Créer des espaces de travail collaboratif et confortables. Assurer une bonne ergonomie des postes de travail pour prévenir les troubles musculo squelettiques. Encourager la flexibilité des horaires de travail et de télétravail, favoriser la prise de congés, le droit à la déconnexion. Reconnaître et récompenser les collaborateurs pour leur bon travail. Mettre en place des systèmes de feedback réguliers et constructifs, Offrir des opportunités de formation continue et de développement des compétences. Favoriser une communication ouverte et transparente. Ces mesures contribuent à créer un environnement de travail positif, à améliorer la satisfaction des employés et à réduire le turnover. Bien sûr, ce qui vous intéresse, c'est de le bien être. En tout cas, les mesures qui seront appliquées par rapport à ce personnel au niveau de notre commune. Nous sommes donc en train de travailler sur un plan d'amélioration du bien être au travail. Nous sommes en contact permanent aussi avec les organisations syndicales pour toutes leurs doléances en rapport avec le bien être des employés et des ouvriers et dans la mesure de nos capacités qui ne sont pas énormes, nous essayons de faire en sorte que ce personnel soit le mieux possible, le mieux loti possible dans notre administration, avec quand même des taux qui sont des taux, on va dire, de stabilité ou de turnover

qui sont moindres commun que dans d'autres que dans la région, ce qui est quand même important à souligner. Merci.

Merci, Monsieur. Merci.

Donc à vous.

Donc, merci pour vos réponses, mais en entendant les chiffres que vous donnez, je constate qu'il y a un souci particulier par rapport à ce département précis. Donc je pense qu'il faut vraiment mettre l'accent et essayer de comprendre un peu quelles sont les causes des problèmes. Vous avez parlé d'un site de 106 personnes en congé maladie, c'est à dire combien au total?

Je vous donnerai le chiffre.

Ok, d'accord.

Merci. Merci M. Le G. En fait, il y a eu un souci, c'est que là, je n'ai aucune dans le sens où je parle par rapport à moi. J'ai l'impression que vous avez appris au moment où j'ai donné la parole à Monsieur le Bourgmestre. C'était à ce moment là, c'était vraiment une fraction de seconde et donc c'était un peu compliqué. Voilà. On rentre dans la discussion. D'accord. Prenez dix secondes, dites moi.

En fait, j'avais demandé la parole avant que Monsieur le bourgmestre prend la parole. Donc c'était mon tour avant de passer la parole. Mais ma question en fait, ça rentre dans le recrutement. La dernière fois qu'on a parlé de problème de manque d'effectif au niveau communal, surtout service étranger, service, état civil. Vous avez pris la parole, Monsieur, faisant fonction un engagement de engager trois personnes. Ma question est ce que c'est fait ou pas encore assez court?

Donc on a on a déjà renforcé le service de l'état civil qui est le plus touché, on va dire, par ce. Par ce manque de personnel, il y a malheureusement là. En fait, on avait engagé deux personnes, on va dire, depuis le moment où il y avait cette interpellation. Malheureusement, une personne a demandé, selon son déplacement dans un autre service, parce qu'elle ressent maintenant, en fait, du fait du stress, parce qu'il y a un nombre de dossiers très importants. Elle ressent maintenant des douleurs aussi physiques, donc il y a un impact sur sa santé. Donc on doit aussi répondre à ce genre de demande là et on est en train de voir, de trouver des solutions. Mais je voulais quand même insister sur le fait qu'il s'agit vraiment de trois services. Ce n'est pas simplement le service des étrangers, l'état civil. Il y a aussi le service population au rez de chaussée où il y a aussi Malheureusement des maladies comme on a pu le. Comme j'ai pu vous le dire et où il est très difficile, le département démographie est vraiment sous pression, il fait ce qu'il peut. Il y a vraiment des chefs de service vraiment très efficaces et qui font vraiment un travail important au niveau de leur personnel à eux pour faire en sorte que tout le travail soit fait. Mais malheureusement, dans la situation financière dans laquelle on est, c'est un peu difficile et donc on est en train d'essayer de trouver des solutions avec des stagiaires, des jobs étudiants maintenant. Donc pendant la période estivale, avec aussi le problème principal qui est celui de travailler avec un personnel qui n'est qui n'est alors pas vraiment formé pour faire du travail spécialisé. Et ça restera quand même de la responsabilité du personnel qui est déjà là en période de congé, de faire face à tout cet afflux qu'il y a dans ce service en particulier.

Merci, Monsieur le bourgmestre. Je peux considérer que ce point est clos. Merci pour Monsieur Melie. Le point 22 Vous parlez. C'est effectivement une interpellation

concernant le pilotage. Nous avons un bourgmestre faisant fonction que vous voulez maintenir la question. C'est bon.

Alors merci, Monsieur le Président. Alors non seulement je vais maintenir ma question, mais je vais la reporter tout simplement parce que voilà, je voudrais encore un petit peu la préparer et peut être même l'étoffer, mais je demande à la reporter au conseil communal prochain, puisque certains de mes collègues préfèrent s'absenter pour pouvoir reporter à la semaine prochaine des questions Toshi. Eh bien moi je préfère la reporter, tout simplement parce que je ne me sens pas prêt, mais je suis présent.

L'étoffer. Dans ce cas là, vous allez réintroduire une toute nouvelle interpellation. Dans ce cas là.

Je vais voir.

Si vous l'étoffer, si vous la changez de fil. D'accord, merci.

Et je reporte la 23 aussi.

Oui, effectivement, la 23, La réponse, vous la trouverez sur le site internet de la commune. De toute façon.

Je vérifie, mais je je la maintient en l'état.

Très bien. Report. Et puis si vous avez la réponse sur le site, ça serait clôture. Merci.

Alors oui. Mais. Malheureusement.

Elle reporte son point parce qu'elle part. Etc. Etc. Donc il y a eu interpellation introduite par madame Garcia. Très bien, mettez vous, mettez vous d'accord? Très bien.

Donc oui.

Effectivement, moi, ici. Madame Garcia Fernandez.

Oui.

J'ai eu plusieurs fois la soirée, à vous la parole. Madame Garcia. Dites moi.

Effectivement, mon chef de groupe a raison. Cette interpellation n'a plus lieu d'être puisque cet illustre collègue a choisi de signer le fameux protocole. Donc ça n'a plus lieu d'être. Merci Monsieur le Président.

Merci madame Garcia Finlandaise. Point suivant Interpellation par vous même madame Garcia, finlandaise relative aux nuisances et à l'insalubrité aux abords du site Lavoisier et aux actions entreprises par la commune.

Monsieur le Président, là aussi, je vais vous demander de transformer ma question en euh oui, c'est ça mon interpellation en question écrite. Par contre, je vais me permettre de vous envoyer un courriel, enfin, à madame la secrétaire communal, parce qu'il y a quand même des interpellations pour lesquelles je n'ai jamais reçu de question de réponse écrite et ça fait plus de 30 jours. Donc, je vais faire un petit rappel. Et là, ici, j'insiste vraiment, parce que moi, ce qui m'intéresse, ce n'est pas

tant de parler ni d'être filmé, mais moi je travaille sur les réponses et ces réponses m'intéressent vraiment. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Merci. Madame Garcia Fernandez. Euh, Monsieur. Est ce que vous pensez que nous nous mettons cette question vu que nous nous avons déjà traité au début de la séance plusieurs dans le même sens, Est ce que vous pensez que ça vaut? Pardon? Merci. A toujours eu une interpellation relative à l'absence et au manque d'implication de madame la bourgmestre. C'est une question qui est revenue à maintes reprises et je pense que nous avons même répondu à cette question, je pense.

Je ne pense pas. Donc j'aimerais quand même pouvoir aborder cette question.

La réponse, vous la connaissez. Elle est en congé maladie. Plus que ça. Nous ne pourrions pas répondre.

On peut bien la reporter alors Merci.

Alors, la question 28 Donc interpellation. Donc me voilà donc la 28 est reportée. Donc Monsieur Massala s'excuse par rapport à ça. Très bien.

Il n'y a pas de caméra.

Il est excusé et excusé. Donc nous passons au huis clos. Je vais demander à la salle. Merci en tout cas d'avoir été là. Et Monsieur.

Nous avons encore.

Avant qu'on passe au huis clos. Je voudrais juste attirer votre attention qu'il y a à peine. Je crois qu'ici, conseiller aux conseillers communaux de la majorité, je voulais vous remercier, par respect à vous d'être d'être là. Parce que la plupart du temps, quand en fait il y a, l'opposition est absent. On dit scandale. Mais ici, aujourd'hui, vous êtes là pour nous répondre, évidemment. Et aussi à deux conseillers communaux qui sont restés jusqu'au bout. Je trouve que je les remercie d'être respectueux par rapport à ce conseil communal extraordinaire. C'était vraiment juste un truc positif.

Monsieur, j'aimerais quand même. Je vous remercie.. C'est notre UE. C'est notre engagement, Monsieur. Excusez moi. Excusez moi, Monsieur. Monsieur, j'aimerais quand même vous vous rappeler que le dernier ou la dernière séance du conseil qui a été convoquée ou provoquée par l'opposition, l'opposition n'a pas pu assurer le quorum. Nous étions là, j'ai quand même le préciser. Donc, personnellement, je ne m'inscris pas dans le jeu des carrousels et des sièges. Non, nous sommes là, nous sommes engagés pour les Molenbeekoïses. Voilà, si je peux me permettre, c'est pas c'est pas le groupe d'opposition. Non, non, non, non, monsieur La. La situation est que le conseil communal extraordinaire est provoqué par l'opposition. Et si l'opposition le demande et ne vient pas, c'est qu'il y a un vrai problème à ce moment là. Voilà. Ceci dit, l'incident est clos. Je remercie les Molenbeekoïses en tout cas d'avoir été là? Nous allons couper les micros. Monsieur Jamal, dites moi juste juste pour.

Vous rappeler votre devoir, le point numéro 30 et de mon interpellation liée à un professeur, un instituteur qui a eu des comportements déplacés vis à vis d'un enfant. On est d'accord.

C'est un huis clos, c'est un huis clos. C'est huis clos. Voilà, je voudrais remercier la salle, en remercier les techniciens également. Et nous allons fermer les portes et

passer aux deux points de huis clos. Merci beaucoup. Peut être avant le huis clos, juste avant le huis clos, je vois que les caméras sont les caméras. La salle est plus calme que ce que vous en pensez. Et qu'est ce que vous en pensez? Que quand qu'on continue nos séances de conseil communal sans caméra, qu'est ce que vous en pensez?

Je fais un compliment.

Merci. Merci. Non. Je vous remercie. Non, non. C'est ce que j'ai dit. Non. J'ai dit Monsieur, Mais c'est son boulot, monsieur. Merci beaucoup pour le compliment. Mais vous étiez là la fois passée. Monsieur, s'il vous plaît. Voilà Donc, chers amis, Euh. Je m'excuse, monsieur. Est ce que je peux vous demander? Ce n'est pas votre rôle, juste de fermer la porte. C'est vraiment exceptionnel. Messieurs les inspecteurs, désolé, mais ce n'est pas votre rôle. Je sais. Merci.